

Ouyahia plaide pour la continuité

Page 3

Méditerranée

Une moyenne de six migrants
décédés par jour

Page 24

Les DEBATS

Votre quotidien national

57 morts durant le mois de janvier

Asphyxie au gaz, le macabre au quotidien

Les asphyxies au monoxyde de carbone ont coûté la vie à 57 citoyens, durant le mois de janvier dernier, révèle la Protection civile qui appelle la population à faire preuve de vigilance et de prévention.

Page 2



Selon Mohamed Aïssa

L'Islam encourage «exceptionnellement» le prélèvement d'organes sur personnes décédées



L'islam «encourage», à titre «exceptionnel», le prélèvement d'organes et de tissus sur personnes décédées pour sauver une vie humaine, a affirmé, hier à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. «L'Islam autorise et encourage de manière explicite et claire à intervenir exceptionnellement pour effectuer une transplantation d'organes ou de tissus sur personnes décédées afin de sauver une vie humaine», a déclaré le ministre à l'ouverture du 3^{ème} congrès France-Maghreb sur la transplantation d'organes.

M. Aïssa a ajouté que cet «état d'exception est statué» par les exégètes de l'Islam et la jurisprudence musulmane en se référant aux textes sacrés qui vont dans ce sens, citant, entre autres, le verset coranique stipulant que «Celui qui sauverait la vie d'une seule personne aurait comme sauvé l'humanité toute entière». «La donation d'organes, de tissus et autres est un acte bénéfique «hassana», une oeuvre méritoire, altruiste et désintéressée», a-t-il poursuivi, notant que «les états d'obligation fondent l'exception en Islam».

Le ministre a également rappelé les nombreux hadiths du Prophète Mohamed (Qssli) instruisant ses compagnons, tout en précisant que les savants de l'Islam se sont référés, en autorisant la transplantation à partir des personnes décédées, à l'Académie de jurisprudence musulmane.

Cette dernière a approuvé deux résolutions dans ce sens, la première émise sous l'égide de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et la seconde sous celle de la Ligue du Monde musulman, celle-ci exigeant que cet acte «soit signé et approuvé par trois professeurs en médecine agréés et habilités à le faire».

Page 3

Election présidentielle

172 prétendants ont retiré les formulaires de souscription

Page 24



57 morts durant le mois de janvier

Asphyxie au gaz, le macabre au quotidien

Les asphyxies au monoxyde de carbone ont coûté la vie à 57 citoyens durant le mois de janvier dernier, révèle la Protection civile qui appelle la population à faire preuve de vigilance et de prévention.



Par Karima Nacer

Malgré toutes les mesures prises par les pouvoirs publics et le contrôle rigoureux, des appareils non conformes échappent souvent à la vigilance des contrôleurs. La preuve, à chaque hiver, des familles entières sont décimées par les gaz émanant d'appareils de chauffage à gaz ou à mazout, ou des chauffe-bains. Ainsi, le rythme des décès par le monoxyde de carbone en Algérie devient de plus en plus alarmant. Le phénomène est de plus en plus important en période de froid. Depuis le début de l'année, 57 citoyens ont perdu la vie. Le bilan établi par les services de la Protection civile fait

ressortir également plus de 596 personnes secourues durant la même période.

Des erreurs de préventions en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, les appareils vétustes et l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage sont à l'origine de ces drames, rappelle la Protection civile, soulignant que la prévention contre ce fléau reste sa priorité.

Plusieurs campagnes de sensibilisation avec les différents acteurs et partenaires, au profit des citoyens ont été lancées, depuis novembre dernier, par la Protection civile afin d'instaurer une culture préventive et réduire le taux de victimes. A l'occasion, la Protection civile appelle la

population à prendre des précautions nécessaires, en priorité l'entretien des appareils de chauffage par un personnel qualifié, de même qu'à veiller au bon état du conduit de cheminée ainsi qu'à s'assurer que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors des habitations. Il est, en outre, recommandé de s'approvisionner en appareils conformes, de ne jamais se chauffer avec des appareils radiants de chantier dépourvus de dispositif de sécurité, de nettoyer régulièrement les brûleurs de cuisinières, etc.

Cependant, les vraies raisons résident dans ces appareils de contrefaçon. Ces derniers ne répondent pas aux normes de sécurité requises. Ils sont commercialisés à des prix bas et leur

utilisation demeure très dangereuse. L'on déplore aussi beaucoup d'accidents qui surviennent suite à la défectuosité du matériel utilisé. Sur la base de ce constat, le ministère du Commerce a donc décidé de soumettre les appareils de chauffage à gaz à un contrôle systématique, tant au niveau des frontières que sur le marché national. Des ordres stricts ont été donnés aux services des Douanes pour le contrôle des appareils de chauffage à gaz importés, et aux directions du commerce pour vérifier la production nationale d'appareils de chauffage à gaz. Hélas, de nombreux citoyens sont quotidiennement victimes et leur nombre ne cesse d'augmenter, d'année en année. **K.N.**

Une instruction a été donnée aux walis

La mise en conformité des constructions relancée

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi à Alger, que les instructions avaient été données aux walis afin de relancer le travail des commissions chargées de la régularisation des dossiers relatifs à la mise en conformité des constructions dans les délais fixés.

Répondant à une question du député, Abderrahmane Nekaâ (Rassemblement national démocratique) au sujet des mesures initiées pour la régularisation des dossiers de mise en conformité des constructions à Mila, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que «toutes les instructions nécessaires avaient été données aux walis à l'effet de relancer le travail des commissions, notamment au niveau des commissions de daïra et d'accélérer les opérations d'étude des dossiers de mise en conformité des constructions».

Ces instructions portent également sur la nécessité de sensibiliser les citoyens pour les amener à déposer leurs dossiers, d'une part, et lever les réserves émises par les commissions des daïras, d'autre part, et ce, dans le but d'accélérer la régularisation des dossiers

dans les délais fixés, et de réaliser, partant, un tissu urbain cohérent garantissant au citoyen un cadre de vie agréable, a ajouté le ministre.

Le ministre a souligné, dans ce cadre, que «le nouveau délai accordé par le législateur pour procéder à la régularisation de la mise en conformité des constructions suivant les conditions fixées par la loi, arrivera à échéance le mois d'août 2019».

La loi 15-08 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement a défini, dans ces dispositions, les constructions éligibles à la mise en conformité, il s'agit de toutes les constructions réalisées antérieurement à la promulgation de ladite loi, notamment les constructions non achevées pourvues d'un permis de construire, les constructions pourvues d'un permis de construire et qui sont non conformes aux prescriptions du permis délivré et les constructions achevées dont le propriétaire n'a pas obtenu de permis de construire, a rappelé M. Bedoui.

Il a ajouté, à ce titre, que la «mise en conformité des constructions et leur achèvement est effectuée en fonction de l'état de chaque construction et doit tenir compte des facteurs liés à la nature juridique de l'assiette

foncière, le respect des règles de l'urbanisme et les normes de construction», outre «le site sur lequel est édifié la construction et son raccordement aux différents réseaux et équipements».

Pour ce qui est des constructions exclues de la possibilité de mise en conformité, M. Bedoui a cité les constructions édifiées sur des terres agricoles ou à vocation agricole ou à vocation forestière, les constructions existant habituellement sur les sites et les zones protégées prévus dans la législation relative à l'expansion touristique, aux sites et monuments historiques et archéologiques et à la protection de l'environnement et du littoral, y compris les sites portuaires et aéroportuaires.

Il s'agit aussi des constructions qui sont édifiées en violation des règles de sécurité ou qui affectent gravement leur environnement et l'aspect général du site, outre celles qui ont pour effet de gêner ou de nuire à l'édification d'ouvrages d'intérêt public dont le transfert de l'implantation est impossible.

Le ministre a expliqué, dans ce cadre, que «les commissions des daïras examinent, sur la base de ces dispositions, les dossiers de demande de mise en conformité pour, soit les accepter ou les refuser avec une réponse motivée». **L. M.**

La majorité des différends réglée au niveau des communes

Une vingtaine d'APC en situation de blocage

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi à Alger, que la majorité des différends opposant les membres d'Assemblées populaires communales (APC), a été réglée «grâce aux efforts déployés par les autorités locales».

A une question sur «la stratégie suivie pour mettre les communes à l'abri des conflits politiques, ayant entraîné plusieurs situations de blocage», posée lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que «la majorité de ces conflits qui concernent la désignation des vice-présidents et présidents des commissions a été réglée, en faisant prévaloir l'intérêt général sur les intérêts personnels et grâce aux efforts déployés par les autorités locales», soulignant que «cette situation n'a pas influé sur le fonctionnement normal des affaires de ces assemblées».

«Dans certaines de ces communes (moins de 19), les membres de leur Assemblée ne sont pas parvenus à un accord ou une entente», a-t-il dit, ajoutant que «les autorités locales ont appliqué les dispositions du Code communal relatives au pouvoir de substitution du wali pour assurer le fonctionnement normal des services de la commune et de ses structures publiques ainsi que les prestations produites par les structures et administrations publiques au citoyen». Ce chiffre «devrait baisser grâce aux efforts déployés par les autorités locales en vue d'assurer le bon fonctionnement de ces Assemblées», a-t-il rassuré.

Le cadre juridique relatif aux opérations de vote en vigueur a traité la majorité des lacunes et vides juridiques, ayant été à l'origine du gel et du blocage de plusieurs APC, lors de précédents mandats», a soutenu M. Bedoui, ajoutant que «le blocage ne se pose plus du point de vue juridique au niveau du président d'APC grâce à la procédure relative à la désignation du président d'APC parmi les têtes de liste ayant obtenu la majorité des voix des électeurs, au lieu de la majorité des sièges». «Le principal objectif de l'action partisane et de la pratique politique est d'atteindre le pouvoir et participer à la gestion des affaires publiques», a-t-il souligné, considérant que «les différends politiques entre élus n'est qu'un phénomène naturel du système démocratique. Toutefois, il est politiquement et moralement inacceptable que ces différends se développent en règlements de comptes entre certains élus qui font prévaloir leurs intérêts personnels sur l'intérêt général», a-t-il estimé. Pour mettre un terme à ces «conflits étroits», «nous avons mis en place la disposition juridique relative au pouvoir de substitution du wali, une mesure exceptionnelle à laquelle il est fait recours en cas de force majeure, faute de solution consensuelle aux différends opposant les membres de l'APC», a fait savoir le ministre. **R. N.**

ÉVÈNEMENT ▶▶

Tout en souhaitant la candidature du Président Bouteflika

Ouyahia plaide pour la continuité

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, qui a rappelé le «souhait» du RND de voir le Président de la République poursuivre sa mission à la tête de l'Etat, a appelé, jeudi à Alger, à un «débat profond» autour de réformes dans tous les domaines.



Par S. A. Mohamed

«**L**e RND formule deux souhaits pour les années à venir, à savoir la réélection du moudjahid Abdelaziz Bouteflika (Président de la République), mais aussi un mouvement collectif des forces nationales vers un débat profond qui enfantera un consensus solide autour de réformes courageuses et profondes dans tous les domaines», a indiqué M. Ouyahia dans une allocution d'ouverture de la 6^{ème} session ordinaire du Conseil national du parti. «Ces réformes ne seront pas source de rupture avec nos principes nationaux fondamentaux, mais bien au contraire, elles en garantiront la pérennité», a-t-il ajouté. Il a souligné qu'«en même temps qu'il exprime son attente d'une nouvelle candidature du Président

Bouteflika et qu'il appelle à une mobilisation nationale pour un nouveau saut qualitatif de notre pays, notre Rassemblement devra se préparer à ces batailles». «Notre Parti sait déjà le faire avec efficacité lorsqu'il s'agit de campagne électorale. Je n'ai pas de doute que nous saurons ensemble adapter aussi notre Rassemblement à prendre part demain au débat, au service d'une Algérie toujours plus forte, dans la fidélité aux principes de Novembre, et dans une dynamique continue d'authenticité et de modernité», a-t-il affirmé. Abordant la situation nationale, il a articulé ses propos autour de motifs «de satisfaction, d'espérance et de mobilisation». Parmi les motifs de satisfaction, il a estimé que «l'Algérie vit dans la paix et la stabilité», grâce à «la Réconciliation nationale promue par le Président Bouteflika et l'en-

gagement de l'Armée nationale populaire et des Forces de sécurité que nous saluons». Au plan économique et social, il a indiqué que l'année 2018 «aura été marquée par de bons résultats en dépit des circonstances financières difficiles que traverse le pays». «La situation sociale des citoyens s'est globalement améliorée grâce à un léger recul du chômage, à une stabilisation de l'inflation au bénéfice du pouvoir d'achat, et grâce aux nombreuses réalisations socio-culturelles dont la plus spectaculaire aura été la livraison massive de logements qui se poursuit». Il a relevé, en outre, que «la croissance économique a été au rendez-vous avec un taux de 3,4% enregistré l'année dernière, contrairement à des sources pessimistes qui estiment ce taux à 2%, alors que les investissements se multiplient partout à travers le pays». Au plan poli-

tique, le SG du RND a qualifié l'annonce de la composition de l'Académie algérienne de tamazight d'«un pas de plus vers la réconciliation avec notre histoire et avec notre identité nationale dans sa triple dimension», tout en appelant «les uns et les autres à dépolitiser ce dossier et à le laisser entre les mains des spécialistes». S'agissant des «motifs d'espérance dans l'avenir national», M. Ouyahia a indiqué que l'Algérie «a fait face cinq années durant, à de fortes tensions financières sans connaître un blocage de son processus de développement». «Bien au contraire, les exportations hors hydrocarbures se renforcent dans plusieurs créneaux, ce qui est un signe de continuité réussie et ce, qui est aussi un indicateur d'avenir prometteur», a-t-il soutenu. «L'Etat de droit et la démocratie ont avancé aussi avec la dernière révision constitutionnelle», a-t-il estimé. Pour M. Ouyahia, «l'Algérie a réalisé toutes ces avancées grâce au mérite de la continuité sous la conduite du Président Bouteflika». «Pour certains, l'avenir est dans le changement pour le changement. Pour nous au RND, l'avenir est dans la continuité au service des résultats. Voilà pourquoi nous attendons avec une forte espérance l'annonce de la candidature du Président Bouteflika pour l'élection (présidentielle) du mois d'avril prochain», a-t-il ajouté. «Les progrès accomplis par notre pays dans tous les domaines font apparaître de nouvelles exigences, après un demi-siècle d'indépendance et à l'issue de deux décennies de reconstruction nationale», a-t-il dit, affirmant que ces nouvelles exigences «s'affirment dans tous les domaines, et l'exemple le plus illustratif en est les attentes de la jeunesse». Pour faire face à ces défis du futur, il a indiqué que «l'Algérie a besoin de mobiliser toutes ses forces dans leur diversité, de sorte à bâtir des consensus les plus larges possibles autour des changements nécessaires».

S. A. M.

Lors d'une réunion du Conseil national

Le MPA annonce son soutien à Bouteflika

Par Rachid Chihab

Le Mouvement populaire algérien (MPA), annonce officiellement son soutien à la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un nouveau mandat.

Dans un discours prononcé devant les membres du conseil national de son parti, réunis à l'hôtel Riad de Sidi Frej, Amara Benyounes a affirmé que «c'est le Conseil national qui a tranché la question et pris la décision de soutenir la candidature du Président de la République lors des prochaines élections». Il précise que le soutien de sa formation politique au chef de l'Etat est «inconditionnel».

Un soutien qui se traduira, selon la même source, par un engagement ferme de faire une campagne électorale avec «sincérité et honnêteté» pour Abdelaziz Bouteflika.

Pour le MPA, «Bouteflika est le seul président apte à faire face aux menaces externes qui pèsent sur l'Algérie». Comment se pourrait-il être autrement quand on sait que le président est l'homme de la Réconciliation nationale qui a éteint le feu de la fitna et qui a rassemblé les Algériens ?», s'est interrogé Amara Benyounes.

Il ajoute : «Nous optons en faveur de sa candidature et décidons de travailler avec lui pour faire face à l'ensemble des menaces internes et externes surtout que les plaies de la décennie noire ne sont pas encore cicatrisées».

Pour le MPA, l'Algérie a plus que jamais besoin d'un président de consensus jouissant de crédibilité et ayant une longue expérience en vue de protéger le pays des aventures politiques et construire une République démocratique.

La décision du MPA intervient après l'appel lancé par le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, au chef de l'Etat pour se présenter à prochaine élection présidentielle prévue pour le 18 avril prochain.

R.C.

Selon Mohamed Aïssa

L'Islam encourage «exceptionnellement» le prélèvement d'organes sur personnes décédées

L'Islam «encourage», à titre «exceptionnel», le prélèvement d'organes et de tissus sur personnes décédées pour sauver une vie humaine, a affirmé, hier à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

«L'Islam autorise et encourage de manière explicite et claire à intervenir exceptionnellement pour effectuer une transplantation d'organes ou de tissus sur personnes décédées afin de sauver une vie humaine», a déclaré le ministre à l'ouverture du 3^{ème} congrès France-Maghreb sur la transplantation d'organes.

M. Aïssa a ajouté que cet «état d'exception est statué» par les exé-

gètes de l'Islam et la jurisprudence musulmane en se référant aux textes sacrés qui vont dans ce sens, citant, entre autres, le verset coranique stipulant que «Celui qui sauverait la vie d'une seule personne aurait comme sauvé l'humanité toute entière».

«La donation d'organes, de tissus et autres est un acte bénéfique «hassana», une oeuvre méritoire, altruiste et désintéressée», a-t-il poursuivi, notant que «les états d'obligation fondent l'exception en Islam».

Le ministre a également rappelé les nombreux hadiths du Prophète Mohamed (Qsssl) instruisant ses compagnons, tout en précisant que les savants de l'Islam se sont référés, en autori-

sant la transplantation à partir des personnes décédées, à l'Académie de jurisprudence musulmane.

Cette dernière a approuvé deux résolutions dans ce sens, la première émise sous l'égide de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et la seconde sous celle de la Ligue du Monde musulman, celle-ci exigeant que cet acte «soit signé et approuvé par trois professeurs en médecine agréés et habilités à le faire».

Le ministre a, dans ce sens, assuré que les mosquées, les exégetes et les religieux vont «accompagner» ce processus une fois relancé et ce, à travers des prêches, des conférences et autres débats en présence du

corps médical et en mettant à contribution les médias lourds publics et privés. L'objectif, a-t-il explicité, étant de «rehausser cette valeur morale qui consiste à sauver une vie humaine et à inciter la population à y adhérer».

Le premier responsable des Affaires religieuses et des Wakfs a tenu à souligner que les prélèvements d'organes et autres tissus sont toutefois conditionnés par plusieurs facteurs, en priorité par «l'impératif de statuer la mort encéphalique» du défunt par un médecin agréé et qualifié.

Puis, a-t-il poursuivi, par la «nécessité réelle» d'exception et par l'obligation du «respect de l'honneur» du défunt et ce, en

évitant le prélèvement de plusieurs organes et tissus à partir de son corps pour ne pas le «défigurer». «Au-delà de l'accord préalable du défunt, avant sa mort, ou de celui de sa proche famille, après le décès, la jurisprudence musulmane considère que la personne qui ne refuse pas de faire don d'un de ses organes a émis un consentement implicite pour ce faire», a poursuivi le ministre.

Et de faire savoir, dans ce sens, que des pays arabes comme la Tunisie et le Koweït procèdent à des prélèvements sur cadavres y compris «sans l'autorisation préalable» de la personne décédée ou de ses proches.

R. N.

Agriculture

Quelques murmures sur l'histoire de l'agriculture algérienne, à l'ère précoloniale

Arrêtons-nous ici pour dire que pendant des siècles «les cultures n'ont dominé que dans des aires particulières et exiguës, oasis, hautes vallées atlasiques, périphérie des villes, et, plus largement, dans l'arrière-pays des ports. Les oasis et les vallées de montagne, où des quinteniers (khammès) et des paysans indépendants pratiquaient une agriculture intensive, pourvoient le nord du Maghreb en produits fortement valorisés, dattes, henné, noix et brou, miel...Étapes des caravanes qui convoiaient de nombreuses marchandises à travers le Sahara et jusqu'aux ports atlantiques et méditerranéens». (9)

Par Mohamed Khiami

Pour le mode d'exercice du droit, il différait selon la catégorie de la terre, si celle-ci était une terre arch : la vente, la location ou encore le don étaient interdits; si elle est de type melk, ou que le bénéficiaire en recevait la propriété (le melk) : la vente, la location, le partage, le don...étaient tolérés.

En tout état de cause, la terre peut être récupérée par le souverain si le bénéficiaire n'exécutait pas les ordres, notamment militaires.

- Les terres du sahara : La nature de propriété de ces terres diffère selon la présence de l'eau. Ainsi, elles sont de caractère melk individuel, lorsqu'il s'agit des terrains «haï (vivant)» dû au fait qu'elles soient régulièrement arrosées par des rivières, tels les oasis. Elle sont cependant de caractère arch, lorsqu'elles sont des terres voisines des rivières, appelées également «djelfs» et qui bénéficient de l'eau qu'en cas de son abondance dans les régions montagneuses. L'eau, à sa sortie des montagnes, était retenue par des barrages qui la destinaient, à travers des canaux, uniquement aux oasis surtout cas de pluviométrie minimale dans les montagnes.

A l'exception des cas d'abondance de l'eau de montagne, les canaux absorbaient la totalité des eaux de rivières si bien que, mis à part les oasis, les autres régions ne recevaient pratiquement pas d'eau. Dans le cas contraire (cas d'abondance d'eau), les terres voisines des rivières naturelles sont arrosées et sont cultivées, notamment en blé ou en orge. Ces terres sont la propriété de la tribu dont les chefs déterminent, chaque an et sur la base de l'existence de l'eau, les terres à cultiver.

A la fin du VII^e siècle, Ibn Khaldun note qu'à l'opposé des autres pays étrangers, «où la civilisation est villageoise et citadine, comme en Espagne, en Syrie, en Egypte ou dans l'Irak persan», la civilisation de «la population d'Ifrîkya et du Maghreb est en majorité bédouine».

Si le monde rural est structuré par ces populations nomades, il est toutefois difficile de ne pas évoquer le rôle exercé par les cités intérieures du Maghreb précolonial et leurs influences sur les campagnes. (22) La prospérité des villes se fonde essentiellement sur l'emprise foncière de terres des plaines situées sur ses périmètres de rayonnement, et/ou d'activités agricoles développées par des populations paysannes placées sous leur contrôle et qui les approvisionnent. (23)



Les Algériens d'hier, aïeux de ceux d'aujourd'hui ont dopé les lions

Ces villes, dont certaines sont le siège d'Etats dynastiques qui se succèdent jusqu'au XIV^e siècle, vont tracer ou consolider les contours de nouveaux espaces agricoles; ceux des plaines péri-urbaines (le fahç ou le hawz) et de zones de montagne cultivées intensivement, employant des techniques de mise en valeur plus élaborées (puits et machines hydrauliques), consacrant des modes de propriété individuelle (le melk) qui marqueront les structures agraires de l'Algérie jusqu'à nos jours.

Les îlots de propriété foncière - privée - prédomineront dans la périphérie des centres urbains, dans certains massifs montagneux ou les oasis du Sud. Hormis les montagnes de tradition melk, la grande partie de l'Algérie du Nord était organisée autour d'activités pastorales et semi-pastorales (combinant élevage et exploitation extensive de terres céréalières) avec des formes communautaires et collectives d'appropriation des ressources et un habitat semi-dispersé en mechats. Dans les hautes plaines prédominaient une population de pasteurs et de semi-nomades.

La répartition spatiale des formes d'exploitation du sol entre les populations sédentaires (des plaines et vallées intérieures proches des villes et des hameaux fortifiés, des villages de montagne, sièges d'une polyculture et d'une arboriculture paysannes), et les populations nomades et semi-nomades (qui associent plus ou moins étroitement la culture des céréales et les déplacements de troupeaux) se modifiera selon les époques. Les limites entre terres de propriété collective et celles marquées du sceau de la propriété individuelle - «melk» - ne sont pas immuables et figées : les rapports de force entre les pouvoirs en place, les évolutions démographiques, et les accidents naturels (sécheresse, inondations, invasions de sauterelles...), les différenciations sociales à l'œuvre au sein des tribus déterminent les statuts fonciers et les modes d'appropriation. (24)

Dans la *Muqqaddima*, Ibn-Khaldun décrit avec précision les modes de constitution des propriétés et possessions de fermes par les citadins. (25) Il développe également une approche du fonctionnement des marchés fonciers qui étaient marqués, selon les indications qu'il en donne, dans les périodes d'essor de la «civilisation urbaine», par des fluctuations des prix et une forte spéculation foncière. La dépendance des campagnes et des paysans se révélait également à l'occasion d'une fiscalité (le kharâj payé en céréales ou en argent) qui s'exerçait sur un rayon plus ou moins large et selon les puissances politiques et militaires constituées du

moment.

La période ottomane héritera des territoires agricoles façonnés au cours des précédentes périodes. Elle les marquera à son tour de son empreinte, et les changements affecteront statuts juridiques des terres, structures agraires et modes de gestion foncières des espaces agricoles.

La propriété citadine (melk) domine dans les milieux agricoles riches et cultivés intensivement. Nous savons par plusieurs sources, que «les jardins (des) fahç étaient possédés par les riches commerçants, les patrons hdar, des membres de tribus maghzen ou des dignitaires turcs. (26) Les haouch de la Mitidja, vastes fermes travaillées par des khammès, des captifs de la course et des ouvriers agricoles, appartenaient à des propriétaires fonciers ou à des dignitaires de la Régence. Hamdan Khodja, auteur du *Miroir*, se déclare par exemple «possesseur de père en fils d'une assez grande partie de cette plaine, comme les familles Bougandoura et Nasseph Khodja...» (27). Les exploitations agricoles et les vergers arboricoles et oléicoles des massifs montagneux obéissaient, quant à eux, davantage aux règles qui régissent la propriété familiale indivise (statut melk).

Des propriétés dites beylikales ou du makhzen s'étendaient sur une grande partie des territoires agricoles contrôlés par la Régence turque. Les terres du beylek concernent exclusivement les terres possédées par le beylek et qui étaient très étendues, en plus des terres sur lesquelles, il exerçait d'importants droits. Elles étaient estimées à environ 9 millions d'hectares (rapporteur de la loi de 1873) parmi lesquelles, on cite les terres mortes (el ardh el meyita) non productives qu'après vivification ou mise en valeur; les terres arch; les terres du makhzen; des espaces cultivées ou des fermes que le beylek exploitait lui-même par le biais d'un gérant et de «khemmès» et les habous, administrés par un bureau appelé beït el mel.

Ainsi, pour Constantine, par exemple, l'on sait que «tous les douars qu'on trouve dans un rayon de 10 lieues forment pour ainsi dire une dépendance de la ville (de Constantine), parce qu'ils appartenaient au beylek et aux plus riches habitants (Maures et Turcs). Ce n'est guère au-delà de cette distance qu'on trouve des peuplades sédentaires...Une grande partie des terres qui avoisinent Constantine appartient au domaine public; la jouissance en était accordée aux hauts fonctionnaires du beylek. Les Arabes qui les travaillaient pour le compte de ceux-là retenaient seulement 1/5 du produit». (28)

Par ailleurs, «comme le beylek hérite de tout homme qui ne laisse point de postérité, il se trouve possesseur d'un grand nombre de ces jardins et de ses métairies, qui fournissent tout ce qui est nécessaire pour l'armement des corsaires, la provision des camps et des garnisons et la table du gouvernement et celle de l'ogeaç». (29)

Il y avait aussi les terres azélières, terres confisquées par la Régence ou achetées aux tribus, et donc appartenant au domaine public, mais qui sont concédées et administrées par des groupes sociaux alliés de la Régence et des tribus dites azelas qui acceptent de lever des troupes pour le dey. Les terres arables et de parcours des hautes plaines et de la steppe sont collectives et de statut collectif (arch). Elles étaient occupées le plus souvent par des tribus qui en avaient la jouissance selon des modes définis par les collectivités. Si la terre arch est de «jouissance communautaire dont la tribu est souveraine, l'appropriation, elle est toujours individuelle même dans l'indivision». (30) Le statut «arch» pouvait se retrouver également dans les zones de montagne ou de piémont.

Il y a enfin les terres waqfs ou habous terres de fondations religieuses privées ou publiques et qui se déploient dans les régions où s'organisent de fortes communautés religieuses, des familles maraboutiques de tradition urbaine ou rurale. Les familles adoptent ce statut pour se protéger contre les abus des dignitaires ou des représentants de la régence, d'exclure les femmes de l'héritage ou d'échapper à la fiscalité.

Il y a, en effet, un fort prélèvement fiscal de l'Etat turc : le djabri, impôt foncier forfaitaire, le ouchour et la ghrama, impôts versés en nature proportionnellement au nombre de charrues ou de terres labourées. Le beylek lève également la ghrama sur la récolte «qui est au moins de un sur 10, et plus ordinairement un sur huit» selon *Venture de Paradis* et «les terres ensemencées payent en nature une certaine quantité de mesures pour chaque paire de bœufs employée au labourage. Ce droit n'est pas non plus uniforme; il y en a qui payent 10%, d'autres 5, d'autres 15 ...». (31)

A la fin de la période ottomane, en 1830, l'Algérie comptait quelque 40 millions d'hectares de surface agricole totale répartis en 4,5 millions d'hectares de terres melk et habous; 1,5 million d'hectares de terres de beylek et de makhzen; 5,0 millions d'hectares de terres arch ; 3 millions d'hectares de forêts, broussailles, 26 millions de terres de sahara dont 3 millions d'hectares d'oasis et 26 millions de parcours et de zones alfatières.

a suivre

France

L'Algérie à l'honneur dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes

L'Algérie et ses potentialités économiques sont à l'honneur en Auvergne-Rhône-Alpes, la première région industrielle de France et l'une des plus dynamiques dans la zone économique de l'Union européenne, dans le cadre de la «Journée de l'Algérie en Auvergne-Rhône-Alpes», ouverte jeudi à Lyon.



Organisée par le consulat général d'Algérie à Lyon, en partenariat avec Business France, la journée permettra de faire connaître, pendant deux jours, les efforts consentis par l'Algérie en matière de développement et les avancées enregistrées par l'économie algérienne qui s'est orientée, depuis quelques années, vers la diversification.

Il est reconnu que l'Algérie, en tête du PIB par habitant en Afrique du Nord, est la porte d'entrée, notamment pour les entreprises occidentales, du continent africain, grâce son potentiel économique.

Plus de 250 entreprises, aspirant à se développer dans l'export et le partenariat gagnant-gagnant, sont présentes à cette manifestation qui ambitionne également de faciliter les relations entre les entreprises algériennes et celles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, selon le consulat général qui a souligné qu'un accent «particulier» sera mis sur des filières considérées comme «stratégiques» en Algérie.

Plusieurs secteurs économiques

seront sans doute au centre des intérêts des opérateurs et des investisseurs des deux pays durant cette manifestation comme l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la maintenance automobile, le numérique, la plasturgie, les énergies renouvelables, le tourisme de montagne et le thermalisme.

Des rencontres d'affaires, des tables rondes et des rendez-vous B2B dédiés à des secteurs d'excellence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont prévus afin de mieux connaître les potentialités de chacun des deux partenaires pour nouer des partenariats mutuellement bénéfiques.

Dans son intervention à l'ouverture de la journée, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdouda, a rappelé que les plus hautes autorités des deux pays veulent un partenariat «exemplaire, d'excellence et surtout ambitieux», soulignant «l'engagement fort de l'Algérie pour bâtir ce partenariat mutuellement avantageux».

Cependant, a-t-il relevé, même si elle est «substantielle», «notre coopération économique connaît en

termes de volume et d'investissements, un recul».

«Pourtant, a-t-il argué, au-delà de la stabilité dont elle jouit, l'Algérie représente un marché de plus de 42 millions de consommateurs, une classe moyenne estimée à plus de 10 millions de personnes, une croissance de plus de 3% hors hydrocarbures, disposant d'incalculables ressources humaines, d'importantes richesses et la mise en place de facteurs attractifs en matière d'investissements».

Appelant la Coface (organisme français d'assurance du commerce extérieur) à revoir son évaluation sur l'Algérie, il a reproché, dans ce contexte, que la carte sécuritaire évoquée est «loin de refléter la réalité et demeure un handicap pour le développement des investissements et de la mobilité».

L'ambassadeur a relevé, toutefois, que le développement du partenariat d'exception entre l'Algérie et la France «se trouve heurté par les difficultés d'octroi de visas, notamment pour les acteurs structurants de la relation bilatérale comme les hommes d'affaires»,

expliquant que l'Algérie d'aujourd'hui est «bien différente de celle des années 1980».

«Bien entendu, mon pays a connu une décennie tragique, difficile au cours de laquelle l'hydre terroriste s'est attaqué aux fondements même de l'Etat. Elle l'a combattue, seule, dans l'indifférence totale de la communauté internationale et s'en est sortie, également, seule, grâce à la politique de concorde et de Réconciliation nationale mise en place par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et massivement approuvée par le peuple algérien», a-t-il rappelé, soulignant que l'Algérie, malgré un environnement régional «difficile, turbulent et heurté», elle jouit d'une «stabilité et d'une sécurité reconnues».

Il a réitéré, en sa qualité d'ambassadeur, son engagement «fort et constant» à accompagner les opérateurs économiques et à les soutenir «dans toute action» qui confortera la relation bilatérale et consolidera la coopération des deux pays au bénéfice des deux peuples.

H. T.

Cultures stratégiques

Un projet algéro-saoudien verra bientôt le jour à El Menéa

Un projet algéro-saoudien pour le développement de cultures stratégiques, notamment céréalières, verra bientôt le jour dans la région d'El Menéa (300 km au sud de Ghardaïa), a appris jeudi, l'APS auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Fruit d'un partenariat privé, le projet s'étendra sur une superficie de 5 000 ha accordés dans le cadre de la concession agricole et sera consacré exclusivement aux cultures stratégiques, céréales et aliment de bétails, a affirmé le DSA, Mustapha Djekboub.

Une cérémonie de remise du titre de concession et du lancement du projet devant générer une centaine d'emplois, a été organisée mercredi à El Menéa, en présence des autorités de la wilaya de Ghardaïa et de la wilaya-déléguée d'El Menéa

ainsi que des deux investisseurs privés, Abdelkrim Bounaâma (coté algérien) et Machaâl Ben Saoud Ben Abdelaziz (coté saoudien).

Véritable pôle d'attraction des investissements agricoles, El Menéa s'impose actuellement comme une zone agricole dynamique en pleine mutation dans le Sud algérien, grâce à ses fortes potentialités hydriques souterraines et l'étendue des superficies arables.

La réussite de plusieurs expériences agricoles, notamment dans les filières céréalière, oléicole, agrumicole et la production de primeur de pastèque, raisin et melon, ainsi que les plantes aromatiques et médicinales, joue en faveur de l'investissement dans ce secteur à forte valeur ajoutée, a-t-on souligné à la DSA.

Elle pourrait attirer des investisseurs dans de

nombreux secteurs porteurs, notamment l'agriculture, l'élevage, le tourisme, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables, a-t-on estimé.

Plus de 329 600 ha ont été attribués dans la wilaya de Ghardaïa dans le cadre des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, dont 210 000 ha dans le cadre de l'accès à la propriété foncière agricole (Apfa) pour 12 936 bénéficiaires et 119 677 ha dans le cadre de la concession (112 505 ha pour 560 investisseurs et 7 172 ha pour 2 268 jeunes), selon les statistiques de la DSA. Ces derniers ont également bénéficié de différents dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place par l'Etat, notamment en matière de crédits, de raccordement à l'énergie et de mobilisation des ressources hydriques.

H. T.

Prix du pétrole Le Brent à près de 61 dollars

Les prix du pétrole restaient stables hier en cours d'échanges européens, dans un marché toujours divisé entre les efforts de l'Organisation des pays exporteurs de pétrole (Opep) et la baisse de production vénézuélienne d'une part, la faiblesse de l'économie mondiale de l'autre.

Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 60,89 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 5 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars céda 3 cents à 53,76 dollars.

En janvier, les prix du brut ont bondi d'environ 18%, effaçant leur dégringolade de fin décembre, mais les cours se sont stabilisés sur les dernières semaines, pris entre deux tendances contradictoires.

«Le pétrole est soutenu par des données préliminaires qui font état d'une baisse importante de la production de l'Opep en janvier, et par des craintes de perturbation de l'offre avec les sanctions américaines sur le Venezuela», ont commenté les analystes de Capital Economics.

L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, ont décidé début décembre d'accroître leurs efforts de limitation de la production à partir de janvier, pour empêcher une surabondance de l'offre par rapport à la demande.

Du côté du Venezuela, les Etats-Unis ont interdit aux industries américaines d'acheter du brut auprès du groupe national, Pdvs.

Mais «avec des craintes d'un ralentissement de la croissance mondiale et une production américaine toujours aussi robuste, les perspectives du pétrole ne sont pas roses», a prévenu, Lukman Otunuga, un analyste chez FXTM.

La production américaine reste à un niveau record, limitant l'effet que les efforts de l'Opep et de la Russie peuvent avoir sur le marché, selon des analystes.

H. R.



Agriculture

Un plan d'économie de l'eau d'irrigation s'impose pour l'Algérie

L'Algérie doit adopter un plan national de l'économie de l'eau d'irrigation des surfaces agricoles qui lui permettrait d'économiser plus de 450 millions de m³ en 2030, soit l'équivalent d'un barrage de moyenne capacité, a préconisé, jeudi à Alger, l'expert et consultant auprès du ministère des Ressources en eau, Idir Baïs.



« Il faut adopter un système d'irrigation des surfaces agricoles moderne moins gaspilleur de la ressource », a recommandé M. Baïs à l'occasion d'un atelier sur l'actualisation du plan national de l'eau, tenu au siège du ministère des ressources en eau. Par ailleurs, il a préconisé une révision à la hausse de la tarification de l'eau et de l'énergie, notamment pour les cultures à forte valeur ajoutée. Pour cet agronome et consultant, des réformes structurelles s'imposent à moyen terme dont l'axe central serait une plus grande organisation des utilisateurs et une large participation de ces derniers à la gestion de la ressource, et progressivement le transfert de la gestion des ouvrages hydrauliques de la petite et moyenne irrigation des pouvoirs publics vers des utilisateurs responsables et organi-

sés. Au cours de son intervention, il a évoqué l'actualisation des principaux paramètres relatifs à l'irrigation agricole en 2015 ainsi que les principales évolutions depuis le lancement du Plan national de l'eau (PNE) en 2010.

A ce propos, il a noté des pertes importantes dans les réseaux de transport et de distribution qui varient globalement de 30% au niveau des grandes périmètres d'irrigation à 40% au niveau de la petite et moyenne irrigation collective.

En ce qui concerne la contribution de chaque type d'irrigation, il a avancé que 88,3% des superficies irriguées par la petite et moyenne irrigation (PMH), soit 983 404 ha sur un total de près de 1 113 854 ha, sont à partir d'eaux souterraines et provenaient à plus de 50% de l'ensemble des ressources, des forages et à plus de 30% des puits. «Les eaux superficielles

irriguaient au total 121 858 ha, soit 11% des superficies irriguées par la PMH», a-t-il poursuivi. Quant aux grands barrages, il a souligné qu'ils ont distribué en 2015, plus de 385 million de m³ (toutes ressources confondues) ce qui a permis d'irriguer une superficie totale de 51 947 ha, soit une dose moyenne de 6 429 m³/ha.

Pour sa part, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, El hadj Belkateb, a mis en avant la croissance continue du potentiel d'irrigation qui totalise actuellement 1,3 million d'hectares et qui devrait atteindre 2 millions d'hectares en 2020. Il a ajouté que l'objectif majeur était d'assurer durablement la continuité et la sécurité de approvisionnement en eau en quantité et en qualité requises pour tous les usagers.

D'où l'importance du Plan

national de l'eau qui consiste, selon ses explications, à recenser les régions excédentaires et les régions déficitaires en vue d'une répartition équitable de la ressource. Il a, par ailleurs, demandé l'intégration, dans ce plan, des mesures accompagnement pour assurer la préservation des ressources en eau pour les générations futures ainsi que la protection du domaine public hydraulique.

De son côté, l'expert principal au ministère, Ahmed Garadi, a souligné l'intérêt de ce plan qui est actualisé chaque cinq ans et évalué annuellement afin d'estimer la demande nationale en ressources hydriques à moyen et à long termes par rapport aux potentialités existantes.

«Ce plan permet de programmer des aménagements et des investissements à long terme de façon à satisfaire la demande de la population en eau ainsi celle des secteur agricole et industriel en corrigeant les déséquilibres entre les besoins et les ressources», a-t-il dit.

Il a ajouté, en outre, que ce plan servait également à prévenir les moments de crises et de s'adapter aux nouvelles situations telles par exemple : la création de nouveaux complexes industriels ou encore de nouvelles agglomérations urbaines autour des villes.

«Tout cela nécessite une mobilisation de la ressource et des dispositifs qui se concrétisent par des projets structurants, notamment les réseaux d'alimentation en eau potable, les réseaux assainissements, de stations de dessalement et de barrages», a-t-il énuméré. En résumé, ce plan devrait, selon lui, anticiper toutes les questions des ruptures et de déséquilibre entre les besoins et les ressources.

Y. H.

Usine d'assemblage de voiture KIA

Signature de conventions d'emploi, de formation et de sous-traitance

Des conventions d'emploi, de formation et de sous-traitance ont été signées, mercredi soir à Batna, en présence des deux ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mourad Zemali et Tahar Hadjar et du secrétaire générale de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Saïd.

Au siège de l'usine d'assemblage de voiture KIA dans la commune de Djerma, une convention de partenariat a été signée par le groupe Global group et l'Agence nationale d'emploi (Anem) portant sur la création de 2 500 emplois dans le cadre des perspectives du groupe de générer 10 000 emplois d'ici à 2020 en plus d'une autre convention entre l'usine KIA et les deux universités Batna 1 et 2 pour la formation de 500 diplômés universitaires en Corée du Sud dans des filières liées à l'industrie automobile.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé que ces conventions qui raccordent le secteur de l'emploi aux deux secteurs de la formation professionnelle et de l'industrie ont une dimension régionale et s'inscrivent dans le cadre de la démarche vers l'émergence d'un «pôle régional des industries mécaniques, créateur de richesses et d'emplois et de transfert de technologie» ainsi que «la constitution d'un tissu de PME de sous-traitance autour de ce pôle».

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a relevé que cette initiative vient concrétiser le rêve du secteur de l'enseignement supérieur de voir l'Université algérienne, à l'instar de leurs paires dans le monde «un élément fondamental et actif dans le développement local, régional et national».

Pour sa part, le secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Saïd, a salué ce que l'Algérie a réalisé dans le domaine industriel, notamment de l'assemblage de voitures.

La délégation ministérielle a visité les ateliers de l'usine d'assemblage des voitures KIA et a suivi un exposé sur l'entreprise Global Group et ses perspectives.

Auparavant, le ministre du Travail accompagné du secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi, et du secrétaire général de l'Ugta a présidé, en marge du Salon de wilaya de l'emploi tenu à la salle Assiha, la signature d'une convention de partenariat entre le P-DG de la société d'assemblage de voiture Baic installée dans la commune d'Oued Chaâba et le DG de la Caisse nationale d'assurance chômage pour favoriser la création de micro-entreprises de sous-traitance dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi de cette caisse.

Un protocole d'accord pour la création d'un centre spécialisé dans les industries mécaniques a été signé par les directions de l'industrie et des mines, de la formation et de l'enseignement professionnels et de l'emploi. L'occasion a donné lieu à la remise de certificats de règlements des crédits aux propriétaires de micro-entreprises ainsi que de contrats de placement de jeunes dans des entreprises économiques.

La délégation ministérielle a poursuivi jeudi sa visite dans la wilaya en prenant part au congrès constitutif de la Fédération nationale des enseignants universitaires et à la cérémonie symbolique de remise des arrêtés aux bénéficiaires de 150 logements de fonction à des enseignants universitaires dont 60 à Fesdis, 80 à Djerma et 10 à Barika.

S. M.

Aquaculture

Plus de 400 projets en cours d'étude à l'échelle nationale

Plus de 400 dossiers d'investissement dans le secteur de l'aquaculture sont actuellement en cours d'étude ou en phase de réalisation à l'échelle nationale, a indiqué, à Tlemcen, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de tutelle, Hamouche Taha.

Ces investissements offrent une capacité de production dépassant les 30 000 tonnes alors que l'objectif national est de doubler la production nationale estimée actuellement à 100 000 tonnes pour atteindre les 200 000 tonnes, a déclaré le même responsable, en marge de sa visite de deux jours dans la wilaya de Tlemcen.

Par ailleurs, le DG de la pêche et de l'aquaculture a précisé que les investissements consacrés à ce secteur sont de l'ordre de 200 milliards de DA. Il a relevé l'engouement des investisseurs pour ce genre d'activités à travers le pays ainsi

que pour les industries de transformation, de conservation et autres.

Le même responsable a souligné, lors d'une rencontre tenue au siège de l'APC de Honaïne avec les investisseurs, que «l'objectif de l'Etat est de diversifier son économie et de préserver la sécurité alimentaire en réduisant les importations». Pour ce faire, il les a rassuré de la disponibilité de ses services pour accompagner tous les investisseurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets.

La wilaya de Tlemcen, a-t-il révélé, dispose de grandes potentialités avec ses trois ports de pêche opérationnels et celui de Sidna Youchaâ sera prochainement réceptionné en plus de sa longue bande côtière. Ces atouts lui permettront d'occuper une place de choix dans la production nationale, a-t-il estimé.

Taha Hamouche a rappelé que la

wilaya de Tlemcen compte 17 projets aquacoles en cours d'étude ou en phase de réalisation pour un investissement global de 5 milliards de DA. Ces projets peuvent assurer une production de 9 000 tonnes devant s'ajouter aux 12 000 tonnes de poissons produits annuellement.

Le DG de la pêche et de l'aquaculture a visité, mercredi en fin d'après-midi, le port de Honaïne après son extension et celui de Sidna Youchaâ (daïra de Ghazaouet), considéré comme le plus grand port de pêche à l'échelle nationale, avec une capacité d'accueil de 300 embarcations et enfin l'école de pêche.

Jeudi, il a pris part à une rencontre régionale sur les récifs artificiels et naturels, prévue à la Maison du parc national au plateau de Lalla Setti.

M. T.

Touggourt

Ouverture prochaine d'un parc de loisirs et d'attractions

Le parc de loisirs et d'attractions en cours de réalisation dans la wilaya-déleguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla) ouvrira bientôt ses portes au public, a-t-on appris jeudi du directeur délégué de l'industrie et des mines.



Ce parc devra constituer, une fois livré, avant la fin du premier trimestre au plus tard, un espace moderne destiné à la détente où les familles pourront se détendre et leurs enfants s'amuser, a affirmé à l'APS, Hocine Hemmel.

Composé de plusieurs installations, dont des aires de jeu, un parc zoologique, un lac artificiel, des espaces verts et des locaux commerciaux, ce parc fait partie d'un complexe touristique en chantier dans la localité de Aïn Sahara (commune de Nezla) et dont les travaux sont actuellement à près de 95%, a-t-il précisé.

Fruit d'un investissement privé, ce complexe touristique,

qui s'étend sur une superficie de 6 ha, englobe, entre autres structures, un hôtel, des bungalows, un centre de bien-être, une salle des fêtes et un amphithéâtre, selon sa fiche technique.

Ce projet, appelé à conforter l'offre d'accueil touristique, est considéré aussi comme un véritable atout pour cette collectivité dépourvue d'espaces de loisirs et de détente. Par ailleurs, le jardin de Touggourt, plus connu sous le nom de Ghabet El Merabtine, qui a rouvert l'an née dernière ses portes après une vaste opération d'aménagement et de réhabilitation, reste l'une des destinations préférées des familles et des enfants en quête de distractions et de lo-

sirs, surtout en fin de semaine et lors des vacances scolaires, ont estimé des citoyens approchés par l'APS.

Cette action de rénovation, qui traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de cette région du sud-est du pays, a permis au jardin, qui abritait jusqu'au début des années 1980 une belle palmeraie et de nombreuses espèces de fleurs, de retrouver sa beauté et sa splendeur, gravée dans la mémoire des habitants de la ville, particulièrement l'ancienne génération, ont-ils ajouté. Totalisant 11 communes, la wilaya-déleguée de Touggourt renferme un patrimoine culturel matériel composé de plusieurs

sites archéologiques et de monuments historiques qui représentent une importante phase de l'histoire collective locale et nationale, ainsi qu'un facteur d'attractivité touristique. «Malheureusement, la grande majorité de ces sites, dont les vieux ksour de Mestaoua, Nezla et Témacine, le tombeau des sultans de Touggourt, ainsi que d'autres fondés durant l'époque coloniale, tels que Bordj Ranot et le siège de la première station de radiodiffusion dans la région, n'est pas protégée et connaît actuellement une dégradation très avancée», ont déploré des habitants de la région.

H. F.

Monts d'El Hamdania (Médéa)

Un plan de préservation pour réduire l'impact écologique du projet d'autoroute

Un plan de préservation des Monts d'El Hamdania (nord de Médéa), traversés par des portions du projet d'autoroute Nord-Sud, a été entamé en vue de «réduire l'impact écologique du projet d'autoroute Nord-Sud et favoriser la revégétalisation» de ce site naturel, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Quatre secteurs sont impliqués dans l'exécution de ce plan de préservation, en l'occurrence les travaux publics, les forêts, l'environnement et les ressources en eau, auxquels sont associées les entreprises de réalisation de ce projet, a-t-on indiqué, précisant qu'une commission chargée de ce dossier avait été installée, début novembre dernier, avec comme mission principale, la sauvegarde du riche patrimoine naturel que recèle les Monts d'El Hamdania.

Les Monts d'El Hamdania, qui font partie du parc naturel de Chréa, ont subi d'importantes transformations, engendrées par les travaux de terrassement et creusement, réalisés sur une portion de 21 km de route, d'où la décision d'entamer, avant l'achèvement de ce projet, d'actions susceptibles de réduire l'impact de ces travaux sur le site, a fait savoir la même source. Le bilan des actions menées par les secteurs concernés par ce plan de préservation, fait état du reboisement de pas moins de 20 ha d'espèces sylvicoles locales, ventilés sur plusieurs sites, de sorte à éviter l'érosion du sol, assurer sa stabilité et minimiser le risque d'éboulement, ont indiqué les services de la wilaya, faisant mention, en outre, du traitement par les services de la direction des Travaux publics de 11 zones touchées par

ces travaux sur une vingtaine de zones répertoriées.

Les actions de réalisation par la DTP de Médéa ont porté sur des travaux de recalibrage et le curage des rives d'Oued Chiffa, destinés, d'une part, à sécuriser les ouvrages surplombant le cours d'eau, et à protéger les zones habitées, situées en aval de l'oued, notamment le village de Sidi Madani, commune de Chiffa, contre d'éventuelles risques de remontées des eaux de l'oued, a-t-on précisé. En plus de ces actions, des travaux de traitement des talus et des abords du nouveau tracé de la section d'autoroute El Hamdania-Ouzera, sont également en phase d'exécution dans les endroits où il existe un risque d'éboulement ou de glissement de terrain, a-t-on conclu.

R. H.

Zone humide d'El Mactaâ (Mostaganem)

22 espèces d'oiseaux migrants recensées

Quelque 22 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs ont été dénombrées, cette année, dans la zone d'El Mactaâ, dans la partie ouest de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, jeudi, de la Conservation locale des forêts. Le chef du service de la protection florale et faunistique, Mohamed Rebaï, a indiqué à l'APS, que le recensement hivernal, mené par une équipe de spécialistes de la Conservation des forêts des wilayas de Mostaganem, d'Oran et de Mascara, en ce mois de janvier, a permis de dénombrer plus de 3 366 oiseaux d'eau dans la zone humide d'El Mactaâ.

Ces oiseaux recensés sont, entre autres, des canards d'eau, des poulets d'eau, des mouettes, des flamants roses et des hérons cendrés.

Le même responsable a fait savoir que neuf de ces 22 espèces dénombrées lors du recensement hivernal de cette année sont protégées par la loi et ne peuvent pas être chassées.

Pour rappel, la zone humide d'El Mactaâ couvre trois wilayas, Oran, Mostaganem et Mascara. Elle s'étend sur une surface globale de 23 000 ha dont 380 ha sur le territoire de la wilaya de Mostaganem.

Cette zone a été classée, au titre de la convention internationale Ramsar, pour préserver la faune et la flore de la région et sa biodiversité eu égard ses spécificités naturelles et la richesse de sa faune et flore.

T. L.

Adrar

Séminaire sur le rôle de la femme rurale dans le développement

Le rôle de la femme rurale dans le développement local, Adrar comme modèle, sera au centre d'un séminaire national les 18 et 19 février prochain à Adrar, a-t-on appris jeudi du secrétariat de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa).

Cette rencontre qu'abritera l'université d'Adrar s'assigne comme objectifs de braver les feux sur les défis rencontrés dans le cadre de la promotion de la femme rurale, en dépit des avancées concrétisées dans ce domaine au niveau des textes constitutionnels et juridiques algériens, a indiqué le secrétaire de l'Unfa de la wilaya Adrar, Mme Meriem Bendiba.

Initiée en coordination avec le laboratoire de droit et de la société à l'université d'Adrar, cette rencontre vise à examiner les voies susceptibles de dynamiser le rôle de la femme rurale, l'élargissement de ses perspectives à travers différents programmes, dont les projets d'investissement retenus en faveur de cette frange de la société, l'intensification des activités de proximité liées à la vie rurale, et la promotion de son rôle dans la consécration de la paix, la réalisation du développement et de l'autosuffisance, a ajouté Mme Bendiba.

Le séminaire, auquel prendront part des universitaires, des chercheurs et spécialistes, prévoit l'examen d'une série d'axes afférents au développement de la femme rurale en Algérie à travers l'histoire, son rôle socio-économique, la situation de la femme rurale dans les textes juridiques des différentes conventions internationales et de la Constitution algérienne.

Les intervenants auront également à débattre de thèmes liés à la participation de la femme dans la vie politique et fonctionnelle, sa candidature aux élections, l'occupation de fonctions publiques et privées, en plus d'autres volets psychologiques, physiques, éducatifs et sociétales de la femme, ainsi que les facteurs susceptibles d'assurer la promotion de la femme rurale.

La mission de la femme rurale à travers sa participation dans le paysage culturel et son rôle dans la préservation de la langue locale, sont autant d'axes à être débattus par les participants, selon les organisateurs.

B. L.

Boumerdes

Le taux de couverture en gaz porté à plus de 80%

Le taux de raccordement au réseau public de gaz naturel, estimé à près de 60 % à fin 2017 à Boumerdes, a été porté à plus de 80 %, au mois de janvier courant, contre un taux de pas plus de 17 % en 1999, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya.

«**D**es actions sont en cours en vue d'améliorer progressivement ce taux, pour le porter à 95% à fin 2019», a indiqué le wali de Boumerdes, Mohamed Selmani, à l'APS, en marge d'une visite d'inspection au niveau des quatre communes de khmiss el Khechna, à l'Ouest de Boumerdes.

Il a fait part de nombreux projets de raccordement actuellement en chantier, en vue du «soutien de cet objectif». A cela s'ajoutent d'autres prévus au lancement, parmi lesquels un projet de raccordement de 7.550 foyers, des cites Chbacheb, Louz, Ghouarbia, Ouled Larbi, Ouled Ghalia,



Badreddine et la cité du 17 juin de la commune de Khmiss El Khechna, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, à l'occasion de cette visite.

Selon les informations fournies sur place, un programme ambitieux visant le raccordement de plus de 30.000 foyers au réseau public de gaz naturel est actuellement en cours de concrétisation à Boumerdes, pour soutenir les objectifs fixés pour le secteur.

M.Selmani a, également, procédé, par la même occasion, à la mise en service d'un réseau de raccordement d'un total de 750 foyers au niveau des cites 500 et 22 logements de la commune de Khmiss El Khechna, outre 1.500 autres foyers de la commune d'Ouled Moussa.

L'amélioration des capacités de la wilaya

en matière de consommation électrique est l'autre segment du programme énergétique de la wilaya, visant la modernisation du secteur et le relèvement du niveau de ses prestations.

Le wali a fait part, à ce propos, de nombreux projets en cours, à leur tête une station électrique de haute tension en réalisation à Takedamt, dans la commune de Dellys, à l'Est. Outre la couverture des besoins de cette région, la station verra ses prestations élargies aux communes de la wilaya voisine de Tizi-Ouzou, selon les objectifs qui lui ont été fixés.

A noter qu'une station électrique similaire a été mise en service en 2018, au profit des communes de Kherrouba, la région de Halaimia à Boudouaou, et la localité d'Ouled

Moussa, avec sa zone d'activités et les villages Draâ Zmane et Ouled Omar.

Nombre de Districts -Electricité et d'agences commerciales sont, aussi entrés en exploitation, au niveau des communes de Hammadi, Ouled Moussa, Si Mustapha, Legata, Zemmouri et Dellys, s'ajoutant ainsi à cinq Districts et sept agences commerciales déjà opérationnels dans la wilaya, et couvrant en tout plus de 220.000 abonnés au réseau électrique et près de 88.000 au réseau de gaz naturel. Durant cette visite dans la daïra de Khmiss El Khechna, le wali s'est rendu notamment sur les chantiers de nombreux projets de logements, de centres de santé, de stades de proximité, et de bibliothèques publiques, en plus de projets d'investissements privés. **R. B.**

ANEM d'Oran Près de 380 cadres placés

■ L'Agence des cadres relevant de l'ANEM de la wilaya d'Oran a procédé, en 2018, au placement de près de 380 cadres dans des postes d'emploi au niveau des entreprises publiques privées ou étrangères, dépassant les objectifs tracés par la tutelle, a-t-on appris de cet organisme.

Cette agence a une dimension régionale depuis l'année 2017, en prenant en charge, en plus d'Oran, huit autres wilayas de l'Ouest en l'occurrence Ain Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saïda, Mostaganem, Relizane et Chlef.

Au total, 379 cadres, issus de ces wilayas, ont été placés dans des postes d'emploi, en adéquation avec leurs compétences et expériences, a précisé à l'APS, la directrice de l'ANEM d'Oran, Sarah Zitouni.

Quelque 708 demandes d'emploi ont été recensées au niveau de cette agence émanant des wilayas citées, soit une augmentation de 19% par rapport à 2017, les offres d'emplois provenant des entreprises publiques, privées et étrangères ont également réalisé une augmentation de 17% avec 454 offres.

Cette agence a réalisé plus de 105% de ses objectifs tracés par la tutelle, et une augmentation de plus de 42% en matière de placement des cadres, a souligné la même responsable. «Pour nous, c'est un résultat extrêmement positif et important dans la mesure où les personnes placées sont des cadres ayant occupé des postes importants dans leurs carrières professionnelles», a-t-elle précisé.

Le secteur de l'industrie a occupé la première place en matière de recrutement avec 47% des placements réalisés, suivi de celui des services avec 41%, le secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) avec 11% et en dernier l'agriculture avec un taux de 1%.

En outre, l'agence des cadres a effectué 115 visites à des entreprises économiques dans le cadre de sa mission de prospection, ce qui a permis de collecter 45 offres d'emploi, selon la même responsable. En 2017, plus de 240 cadres ont été placés par cette agence, rappelle-t-on.

H. Y.

Tébessa

Attribution "avant fin 2019" de plus de 8.500 lots de terrain

Au total, 8552 lots de terrain pour construction individuelle, répartis sur 54 lotissements sociaux seront attribués «avant la fin de l'année 2019» à leurs bénéficiaires dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, a indiqué jeudi le wali, Atallah Moulati. Les travaux d'aménagement de ce quota de lots qualifié d'«important» avancent à un rythme «rapide», a précisé à l'APS le chef de l'exécutif local, attestant de la volonté de l'administration locale de procéder à l'attribution des lots «dans les meilleurs délais».

Le chef lieu de wilaya a bénéficié d'un quota de six lotissements sociaux, comprenant 593 lots de terrain situés dans les quartiers d'El-Mizab, Laârami et le 1er novembre 1954, a fait savoir la même

source, soulignant que des instructions ont été adressées au chef de la daïra de Tébessa et au président de l'Assemblée populaire communale (APC) en vue d'entamer la préparation de la liste des bénéficiaires. Le chef de l'exécutif local a souligné que les travaux d'aménagement de ces lotissements, dans la ville de Tébessa, sont parachevés dans les volets raccordement au réseau d'eau potable (AEP) et d'assainissement, en attendant la réalisation des voies de communication. Sur un autre registre, M. Moulati a ajouté que 1376 actes de propriété ont été attribués aux bénéficiaires des lots de construction individuelle en 2018, notant que l'opération se poursuivra au cours du premier trimestre 2019.

En outre, et dans le but d'atténuer la

crise du logement dans la ville de Tébessa, le wali a annoncé que les chantiers de réalisation de 600 logements promotionnels aidés (LPA) «seront lancés en 2019», notant que les listes de bénéficiaires sont en cours de préparation après l'étude des dossiers des demandeurs.

Concernant le projet de réalisation de 3000 unités location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) dans la commune de Boulhef Dyr, le même responsable a déclaré que la cadence des travaux dans le chantier avance de manière «acceptable», soulignant que le projet est suivi par les Directions concernées dans le but de remettre les clés de ce premier quota aux bénéficiaires dans les délais fixés.

Asmaa A.

Commune de Rouissat (Ouargla)

Distribution prochaine de plus de 260 logements

■ Pas moins de 262 logements de type public locatif (LPL) seront attribués durant le premier trimestre de cette année dans la commune de Rouissat (périphérie d'Ouargla), a-t-on appris jeudi du président de l'Assemblée populaire de cette commune.

Implantés au niveau du quartier populaire de Zeyeyna, ce programme, dont les travaux de réalisation ont été achevés et les procédures administratives finalisées, sera attribué en début du mois de mars prochain aux bénéficiaires, a précisé Mohamed Lamine Hassani.

Le même responsable a fait part d'intenses préparatifs en cours, en prévision de l'attribution de 640 lots de terrain à bâtir au niveau du

site du Garat-Chouf, qui viendront s'ajouter à une tranche de 100 lots similaires attribués dernièrement dans le cadre de l'habitat rural.

M.Hassani a annoncé, en outre, la remise prochaine de 200 lots destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) à travers la commune de Rouissat, sachant que les concernés bénéficieront d'aides de 700.000 DA chacun qui leur seront attribuées après finalisation, par la commission technique concernée, des procédures de vérification technique. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour assurer au citoyen un logement décent et le soutien à l'habitat rural.

R. L.

CONFLITS ►►

Syrie

Le froid hivernal a tué 29 enfants fuyant les combats contre Daech

Au moins 29 enfants ont été tués en deux mois par le froid hivernal en Syrie, alors que leurs familles fuyaient l'ultime réduit du groupe Etat islamique (EI) ravagé par les combats dans l'est du pays, a annoncé jeudi l'ONU.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est dite «extrêmement préoccupée» par une «situation humanitaire qui se détériore» dans le camp de déplacés d'Al-Hol, dans le nord-est syrien, où sont transférés depuis plusieurs mois les civils fuyant les combats contre l'EI dans la pro-

vince de Deir Ezzor.

«La mort d'au moins 29 enfants et nouveaux-nés a été rapportée au cours de ces huit dernières semaines, principalement d'hypothermie, alors qu'ils se rendaient au camp ou peu après leur arrivée», a indiqué l'OMS dans un communiqué.

En deux mois, «environ 23 000 per-

sonnes, principalement des femmes et des enfants fuyant les hostilités à Deir Ezzor», sont arrivées au camp, a-t-elle ajouté.

Avec le soutien d'une coalition internationale emmenée par Washington, les combattants kurdes et arabes des Forces démocratiques syriennes (FDS) ont lancé

en septembre une offensive contre l'ultime bastion de l'EI dans l'est du pays.

Ils ont conquis l'immense majorité du secteur, poussant les jihadistes dans leurs derniers retranchements. Ces dernières semaines, des milliers de personnes ont fui les hostilités.

«Nombre d'entre eux marchent ou voyagent à bord de camions sans toit, pendant plusieurs jours, dans le froid mordant de l'hiver», souligne l'OMS.

L'organisation rappelle que ces personnes doivent attendre plusieurs heures à ciel ouvert dans des secteurs désertiques, pendant que les FDS procèdent à des vérifications d'identité, des fouilles et des interrogatoires poussés pour identifier de potentiels jihadistes.

«La situation dans le camp (d'Al-Hol) est critique. Sa population a triplé de 10 000 à près de 33 000 personnes) en moins de deux mois», met en garde l'OMS.

Déclenché en 2011 avec la répression de manifestations pro-démocratie par le pouvoir de Bachar al-Assad, le conflit en Syrie s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de pays étrangers et de groupes jihadistes, sur un territoire de plus en plus morcelé.

Il a fait plus de 360 000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

AFP

Yémen

L'ONU entérine la nomination d'un ex-général danois comme chef des observateurs

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entériné mercredi, la nomination d'un ex-officier danois, Michael Lollesgaard, pour remplacer, un mois seulement après son arrivée, le chef des observateurs onusiens au Yémen, l'ex-général néerlandais, Patrick Cammaert, selon des sources diplomatiques.

Aucun des 15 membres du Conseil n'a fait opposition à cette nomination proposée lundi par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a précisé à l'AFP, l'une de ces sources.

Selon des diplomates, les relations de Patrick Cammaert étaient tendues avec les rebelles houthis et l'émissaire de l'ONU, le Britannique Martin Griffiths.

Peu de temps après son arrivée au Yémen, Patrick Cammaert avait été contesté par les Houthis, dont certains lui avaient reproché d'avoir son propre agenda. L'ONU avait démenti, assurant que le seul agenda était d'améliorer la vie des Yéménites.

L'incident le plus sérieux est survenu le 17 janvier lorsque son convoi a été la cible de tirs d'armes légères. L'ONU a encore indiqué mercredi ne pas savoir qui était à l'origine des tirs.

Le général Michael Lollesgaard a commandé la mission de l'ONU au Mali (Minusma) entre 2015 et 2016, avant de devenir à Bruxelles le représentant militaire du Danemark à l'Otan et l'Union européenne.

Né en 1960, il a notamment été conseiller militaire de son pays auprès de l'ONU à New York et servi dans des missions de maintien de la paix en Irak et en Bosnie.

Au Yémen, il aura la charge de 75 observateurs civils. Leur travail pour une durée initiale de six mois est de surveiller la trêve à Hodeida (ouest) et dans les ports de Salif et Ras Issa, et de s'assurer d'un retrait des combattants de ces lieux.

Reda A.

Un jihadiste allemand arrêté par les forces anti-EI

Un jihadiste allemand ayant rallié le groupe Etat islamique (EI) a été arrêté jeudi dans l'est de la Syrie par les Forces démocratiques syriennes (FDS), soutenues par Washington, alors qu'il tentait de fuir l'ultime réduit de l'organisation extrémiste, ont indiqué ses deux épouses.

L'Allemand Martin Lemke, âgé de 28 ans, aurait été informaticien au sein du groupe jihadiste, ont assuré à l'AFP deux de ses épouses, elles aussi allemandes, Léonora et Sabina, disant qu'il n'a jamais combattu.

Mais selon des informations de la presse allemande, M. Lemke aurait notamment fait partie de la Hisba, la police religieuse de l'EI, avant de rejoindre les Amniyat, les redoutables services des renseignements des jihadistes.

Originaire de la région de Saxe, il serait arrivé en novembre 2014 en Syrie, selon la même source.

Ses deux épouses ont parlé à une équipe de l'AFP dans une zone sous contrôle des combattants antijihadistes des FDS près du village de Baghouz. Elles venaient de sortir

des derniers réduits de l'EI dans la province de Deir Ezzor, cible d'une offensive des FDS soutenue par Washington. «On s'est rendu ensemble» aux FDS, a indiqué à l'AFP, Léonora, 19 ans, tenant dans ses bras son nouveau-né de deux semaines. La deuxième épouse, Sabina, âgée de 34 ans, a dit s'être enfuie avec «son mari». «Mon mari est ici, il est sorti avec moi», a affirmé Sabina. «Il ne peut pas se battre, il est malade», ajoute la femme qui vient d'accoucher, il y a quelques semaines.

Les femmes non syriennes ayant rallié l'EI sont généralement interrogées par les FDS, et maintenues sous leur surveillance dans les camps de déplacés.

Soutenus par la coalition internationale emmenée par Washington, les combattants kurdes et arabes des FDS ont conquis la majeure partie du réduit de l'EI, à la faveur d'une offensive lancée en septembre.

Depuis plusieurs semaines, des milliers de personnes, des civils, des familles de l'EI, ou encore des combattants, fuient les hostilités dans la dernière poche tenue par les jha-

distes, poussés dans leurs derniers retranchements.

Les commandants des FDS sur le terrain refusent de se prononcer sur l'identité des jihadistes présumés qui sont interpellés alors qu'ils tentent de fuir le secteur en se fondant dans la masse de civils.

Selon les informations de la presse allemande, M. Lemke aurait eu des contacts réguliers avec l'ancien porte-parole de l'EI, Abou Mohammed al-Adnani.

Léonora a dit qu'elle était âgée de 15 ans quand elle a débarqué en Syrie en mars 2015 avec une amie. C'est dans le pays en guerre qu'elle a rencontré son mari.

Elle assure avoir principalement vécu à Raqa, l'ex-«capitale» de facto de l'EI dans le nord syrien.

Les forces kurdes maintiennent en détention des centaines de jihadistes étrangers. Ce dossier est un véritable casse-tête pour ces forces, qui refusent de les juger et réclament leur renvoi dans leur pays d'origine. Mais les pays occidentaux sont réticents.

AFP

Afghanistan

Trump optimiste à propos des pourparlers de paix

Le président américain Donald Trump a exprimé, son optimisme quant aux négociations sur l'Afghanistan, quelques jours après qu'un envoyé américain se fut félicité des «progrès significatifs» dans les négociations avec les taliban.

«Les négociations avancent bien en Afghanistan après 18 ans de combats», a tweeté M. Trump.

Cette déclaration intervient quelques jours après la fin de six jours d'entretien à Doha (Qatar) entre le représentant spécial des Etats-Unis pour la réconciliation afghane, Zalmay Khalilzad, et des représentants des taliban. M. Khalilzad s'est félicité samedi «des progrès significatifs accomplis sur des questions vitales».

«Nous verrons bientôt si les discussions seront couronnées

de succès», a ajouté M. Trump dans un autre tweet, mercredi.

Selon les médias, les Etats-Unis auraient accepté de retirer leurs troupes d'Afghanistan, tandis que les insurgés taliban devraient déclarer un cessez-le-feu après l'annonce par la Maison-Blanche d'un calendrier de retrait.

Les analystes ont toutefois indiqué ne pas savoir clairement si les taliban avaient

accepté les demandes des Etats-Unis.

Environ 14 000 soldats américains sont actuellement déployés en Afghanistan et l'administration Trump aurait prévu d'en retirer la moitié. Le nombre de militaires américains morts en Afghanistan a dépassé les 2 400 depuis l'invasion américaine dans ce pays d'Asie centrale, en 2001.

R. I.

FRICAINE

Soudan

Béchet raille l'utilisation des réseaux sociaux par les manifestants

Le chef de l'Etat soudanais Omar el-Béchet a railé jeudi ses opposants, affirmant qu'un changement de président ne pouvait se faire sur les réseaux sociaux, alors que de nouveaux rassemblements ont été dispersés au gaz lacrymogène dans plusieurs villes du Soudan.



La police soudanaise a indiqué que plusieurs policiers et manifestants avaient été blessés jeudi, soit par des jets de pierres, soit par des tirs de gaz lacrymogènes. Elle n'a pas donné de chiffre précis.

De son côté, un comité de médecins impliqué dans l'organisation des manifestations a indiqué que 15 personnes avaient été blessées, dont trois enfants par des gaz lacrymogènes. Trois personnes seraient dans un état grave, selon la même source.

Depuis le début du mouvement de contestation en décembre, après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, l'Association des professionnels soudanais utilise les réseaux sociaux comme Facebook, Whatsapp et Twitter pour inciter la population à sortir dans la rue, notamment grâce aux hashtags #SudanRevolts et #SudanUprising ("Révoltes au Soudan", "Soulèvement au Soudan").

"Un changement de gou-

vernement ou de président ne peut se faire par Whatsapp ou Facebook", a toutefois souligné Omar el-Béchet à Kassala (est), lors d'une réunion publique retransmise à la télévision.

Cela ne peut arriver "que par des élections" et "seul le peuple peut décider de qui sera le président", a ajouté M. Béchet, au pouvoir depuis 1989 à la suite d'un coup d'Etat et dont une nouvelle candidature est pressentie pour l'an prochain.

Depuis le début du mouvement de contestation, Omar el-Béchet a tenté de restreindre l'utilisation des réseaux sociaux, selon des analystes et des militants qui ont rapporté avoir des difficultés à se connecter sur Facebook, Twitter et Whatsapp.

"Nous ne nous arrêterons pas"

Ces derniers jours, les signalements de rassemblements se sont faits plus rares. Mais des manifestants ont à

nouveau répondu à l'appel à Khartoum et dans la ville voisine d'Omdourman jeudi, chantant le principal slogan de la contestation "Liberté, paix et justice".

"La police tire des gaz lacrymogènes, mais nous ne nous arrêterons pas", a déclaré un manifestant, sous le couvert de l'anonymat, dans le nord de Khartoum.

Dans le quartier de Buri, dans l'est de la capitale, les protestataires ont défilé en sifflant et en tapant dans leurs mains ou sur des bouteilles en plastique, selon des témoins. Certains ont mis le feu à des pneus et des troncs d'arbres.

A Omdourman, les manifestants ont bloqué durant des heures la rue 40, avant que la police anti-émeutes n'intervienne, selon des témoins.

Des rassemblements ont également été signalés à Port-Soudan (nord-est) et Wad Madani (centre), où la police a fait usage de gaz lacrymogène, ainsi que dans des villages de l'Etat d'Al-

Jazeera au sud de la capitale.

"Il y a eu des rassemblements illégaux dans l'Etat de Khartoum et dans d'autres Etats du pays, que la police a dispersé selon la loi", a déclaré le porte-parole de la police, le général Hachem Abdelrahim, en faisant état de blessés du côté des policiers et des manifestants.

Selon des analystes, la contestation actuelle constitue le plus grand défi en trois décennies pour M. Béchet.

Trente personnes ont perdu la vie depuis le début du mouvement, selon un bilan officiel. Des ONG évoquent toutefois plus de 40 morts.

Le président Béchet a refusé de démissionner et imputé les violences lors des manifestations à des "conspirateurs".

"La situation est difficile, mais pas impossible", a-t-il encore commenté jeudi.

"Nous allons concentrer nos efforts pour satisfaire le peuple, particulièrement les jeunes", a-t-il ajouté.

AFP

Zimbabwe

L'arme du viol contre les femmes

"L'un d'entre eux m'a forcée à me coucher sur le lit. Il m'a violée puis il a quitté la chambre. Puis un deuxième (soldat) m'a violée, devant les deux autres qui sont restés là, les armes à la main. Et quand il a fini, ils sont tous repartis".

Depuis quelques jours, des témoignages du même acabit commencent lentement à émerger.

Pour mater la fronde sociale qui vient d'embraser le Zimbabwe après l'augmentation spectaculaire des prix des carburants, les forces de l'ordre ne se sont pas contentées de tirer à balles réelles sur les manifestants ou de tabasser systématiquement les civils. Elles ont aussi eu recours à l'arme du viol.

Plusieurs ONG affirment avoir recueilli les témoignages circonstanciés d'au moins une vingtaine de femmes victimes de violences sexuelles de la part de soldats ou de policiers.

L'une d'elles s'est confiée à l'AFP jeudi, dans un lieu discret de la capitale Harare.

Mère de deux enfants, la jeune femme raconte, le visage strié de larmes, comment une patrouille militaire s'est invitée de force en pleine nuit à son domicile, et comment deux soldats en ont profité pour abuser d'elle.

"Le 17 janvier, les soldats sont arrivés chez moi vers minuit", raconte la victime. "Ils ont violemment tapé dans la porte (...). L'un d'entre eux a crié +Ouvrez+. Alors je suis sortie de mon lit et j'ai ouvert la porte. Ils étaient quatre soldats".

La jeune femme est repoussée sans ménagement. "Quand je leur ai dit que j'étais seule, ils m'ont conduit dans ma chambre". C'est là que deux des militaires la violent sur son lit.

Peur de représailles

"Quand ils ont fini de me violer, je me suis assise sur mon lit et j'ai pleuré", lâche la trentenaire. "Vers 04h00 du matin, je suis sortie pour réveiller la fille de mon propriétaire".

A ce jour, elle ne s'est toujours pas présentée à la police pour rapporter son agression, par peur des représailles.

C'est là la principale difficulté des ONG qui tentent de soutenir les victimes de la répression brutale ordonnée par le gouvernement.

La société civile a dénombré au moins 12 morts. Plus d'un millier de personnes ont été arrêtées selon la police.

Une ONG, Justice for Women's Rights Zimbabwe, a identifié à Harare neuf femmes soignées pour agression sexuelle. Mais aucune d'entre elles n'a encore osé porter plainte.

"Les femmes n'ont pas confiance dans le système", explique une militante de l'organisation, Karen Mukwazi.

Une autre femme qui s'est confiée à l'ONG a indiqué qu'elle n'avait même pas parlé de son agression à son mari.

"Nous vivons dans une société qui, en matière de violences sexuelles, rejette la faute sur les victimes", regrette Talent Jumo, du centre de santé Katswe-Sistahood de Harare.

Dès les premières accusations de viol sur la place publique, la police a invité les victimes à venir témoigner en leur assurant qu'elles seraient reçues par des personnels formés.

"Empathie"

"Toutes les femmes seront traitées avec empathie", a promis la ministre de l'Information Monica Mutsvangwa. "Nous ne tolérerons aucun comportement criminel de qui que ce soit dans la société, surtout de ceux qui détiennent un pouvoir".

Face au tollé suscité par la répression, le président Emmerson Mnangagwa a aussi promis des enquêtes sur les exactions commises par ses troupes et, le cas échéant, des sanctions.

L'ambassade des Etats-Unis a apporté son soutien aux " survivantes de viol " et exhorté " les autorités à enquêter et juger leurs auteurs ".

Mais les ONG n'y croient guère. Elles exigent aujourd'hui la mise en place d'une institution ad hoc pour traiter les plaintes pour viol.

"Si l'armée et la police sont sincères, elles doivent confier ces dossiers à une instance spécifique", estime Coezett Chirinda, de l'Académie des femmes pour le leadership et l'excellence politiques (WALPE).

Militante de longue date, Rita Nyamupinga se dit choquée par les crimes reprochés aux soldats d'une armée qui a servi sous les couleurs des Nations unies.

"Ils sont censés assurer la sécurité des citoyens de leur propre pays, quelles que soient leurs origines", a-t-elle déploré.

"Ca fait mal de voir que ce sont des gens censés nous protéger qui ont fait ça", confie elle aussi la victime rencontrée par l'AFP. "J'ai peur, j'ai peur qu'il reviennent".

AFP

Béchet annonce la réouverture de la frontière avec l'Erythrée

Le président soudanais Omar el-Béchet a annoncé jeudi la réouverture de la frontière avec l'Erythrée, dont il avait ordonné la fermeture il y a un an après avoir décrété l'état d'urgence dans la région de Kassala (est) pour lutter contre le trafic d'êtres humains et d'armes.

"J'annonce depuis Kassala l'ouverture de la frontière avec l'Erythrée", a dit le président Béchet jeudi, lors d'un rassemblement télévisé à Kassala, à proximité de la frontière érythréenne.

"La politique peut nous diviser mais ils (les Erythréens) restent nos frères et parents", a-t-il affirmé sans expliquer les raisons de sa décision.

La fermeture de la frontière érythréenne avait été décidée l'an dernier dans le cadre d'un plan pour désarmer des gangs de trafiquants d'êtres humains, accusés par le Soudan d'être responsables du transit de migrants depuis la Corne de l'Afrique vers l'Europe. En proie à une grave crise économique et à plusieurs conflits armés impliquant régime et rebelles, le Soudan, pays pauvre d'Afrique, est un carrefour clé sur la route de l'Europe.

En 2016, "quelque 100.000 migrants" avaient "voyagé via le Soudan, en grande majorité des Erythréens", selon Asfand Waqar, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

A partir du Soudan, les migrants rejoignent la Libye ou l'Egypte, d'où ils entrent en contact avec des passeurs qui les entassent sur des embarcations de fortune avant une périlleuse traversée en mer Méditerranée, en direction de l'Europe.

Jeudi, le président Béchet s'est adressé à des centaines de ses partisans rassemblés à Kassala alors que de nouvelles manifestations réclamant son départ ont eu lieu dans plusieurs villes du pays dont Khartoum.

Une fois de plus, ces manifestations ont été dispersées à l'aide de gaz lacrymogènes.

AFP

Corée du Nord

Washington détaille ses attentes avant le sommet Trump-Kim

Les Etats-Unis ont détaillé jeudi leurs attentes avant le nouveau sommet entre Donald Trump et Kim Jong Un : un «inventaire exhaustif» de l'arsenal de la Corée du Nord et une «feuille de route» en vue de son désarmement nucléaire.

En échange, ils sont prêts, à terme, à signer la fin de la guerre, rétablir des relations diplomatiques et favoriser le développement économique du pays étranglé par les sanctions internationales.

Le compte à rebours est enclenché avant ce rendez-vous crucial prévu fin février, dont le président américain a promis de dévoiler au «début de la semaine prochaine» la date précise et la ville asiatique qui l'accueillera.

«Je pense que la plupart d'entre vous sait où ça aura lieu», a ajouté Donald Trump. Le Vietnam est le pays hôte le plus probable, même si la Thaïlande restait encore en



début de semaine une option envisagée.

Lors de leur premier sommet, historique, du 12 juin à Singapour, les deux hommes ont évoqué la dénucléarisation de la Corée du Nord mais, depuis, les négociations se sont enlisées et ce nouveau tête-à-tête doit donc permettre de réaliser des progrès concrets nécessaires pour ne pas se retrouver comme en 2017 au bord d'une guerre atomique.

A environ un mois de l'échéance, le représentant spécial des Etats-Unis pour la Corée du Nord Stephen Biegun a dressé l'état des lieux le plus complet à ce jour de la stratégie américaine.

Il a assuré que Washington restait «lucide» sur les chances de succès - au moment où des divergences sont apparues au grand jour entre l'optimisme affiché par

Donald Trump et le scepticisme de ses agences de renseignement.

«Nous devons préparer un plan B si le processus diplomatique échoue, et nous le faisons», a lancé l'émissaire lors d'un discours à l'université californienne de Stanford, reconnaissant que le chemin à parcourir était plus long que celui qui a été parcouru depuis un an.

Pour autant, il a préféré se concentrer sur l'objectif des Américains: la «dénucléarisation définitive et entièrement vérifiée» du régime reclus.

Le diplomate a fait le point sur les acquis de ce processus inédit engagé par les plus hauts dirigeants des deux pays, techniquement toujours en conflit malgré l'armistice de 1953 au terme de la guerre de Corée.

«Démanteler et détruire»

Selon lui, Kim Jong Un s'est notamment engagé, en octobre auprès du chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, à «démanteler et détruire» l'ensemble des installations d'enrichissement de plutonium et d'uranium de la Corée du Nord, et non seulement le complexe de Yongbyon, le plus connu. Mais le numéro un de Pyongyang a fait cette promesse à la condition d'obtenir des «mesures correspondantes» de la part des Etats-Unis.

«De quoi s'agit-il exactement, je compte en discuter avec mon homologue nord-coréen lors de nos prochaines réunions», a dit Stephen Biegun, qui se rend à partir de dimanche dans la région pour rencontrer un émissaire sud-coréen puis poursuivre les tracta-

tions avec les négociateurs de la Corée du Nord. Washington n'arrivera pas les mains vides.

«Le président Trump est prêt à mettre fin à cette guerre. C'est fini. Nous n'allons pas envahir la Corée du Nord. Nous n'avons pas l'intention de renverser le régime», a martelé le diplomate, laissant entendre qu'une déclaration de paix était sur la table.

Il a, en revanche, assuré que le retrait des soldats américains déployés en Corée du Sud n'était pas une option envisagée.

Les Nord-Coréens ont fait savoir qu'ils étaient davantage intéressés par une levée des sanctions, que les Etats-Unis n'envisagent qu'en toute fin de processus. «Nous ne lèverons les sanctions que lorsque la dénucléarisation sera terminée», mais «nous n'avons pas dit : «Nous ne ferons rien tant que vous n'aurez pas tout fait», a expliqué Stephen Biegun, laissant entendre qu'une marge de négociation était possible. Les Américains, eux, restent fermes sur leurs attentes, réitérant notamment une demande qui semblait être passée au second plan, celle d'un «inventaire exhaustif» de l'arsenal nord-coréen, préalable à «l'accès d'experts» pour des «inspections des sites-clés, conformément aux standards internationaux».

In fine, ils exigent «l'élimination ou la destruction des stocks de matériaux fissiles, d'armes, de missiles, de lanceurs et d'autres armes de destruction massive», a ajouté le négociateur, confirmant une définition très stricte de la dénucléarisation.

Pour cela, le prochain sommet doit permettre d'établir «une feuille de route de négociations», avec des «progrès significatifs et vérifiables sur la dénucléarisation», «des actes courageux et réels».

AFP

Trump dit avoir eu l'assurance de ne pas être visé par l'enquête russe

■ Donald Trump a déclaré jeudi que ses avocats s'étaient vus garantir par le ministre adjoint de la Justice, Rod Rosenstein, qu'il n'était pas visé par l'enquête menée par le procureur spécial, Robert Mueller, sur l'ingérence présumée de la Russie dans l'élection présidentielle américaine de 2016.

S'exprimant dans un entretien au *New York Times*, le président américain a aussi dit qu'il n'avait jamais évoqué avec Roger Stone, un allié de longue date, des données piratées susceptibles de nuire au Parti démocrate, notamment sa rivale Hillary Clinton, lors de la campagne électorale de 2016.

«Rosenstein a dit aux avocats que je n'étais pas une cible de l'enquête», a déclaré Trump.

Roger Stone a plaidé non coupable, mardi devant un tribunal fédéral à Washington, des chefs d'inculpation qui le visent dans le cadre de l'«enquête russe», qui vise également à établir s'il y a collusion entre des membres de la campagne Trump et des représentants russes.

Il avait attiré l'attention durant la campagne électorale en laissant entendre qu'il était en possession de données obtenues par des pirates informatiques susceptibles d'embarrasser les démocrates. Stone les aurait obtenues via des contacts avec une organisation qui semble correspondre au site WikiLeaks.

Reuters

«Un mur est un mur»

Trump ne veut plus utiliser d'autres mots

■ Mur en béton ? Barrière en acier ? Donald Trump a une nouvelle fois fait évoluer sa rhétorique sur son projet emblématique de campagne au moment où les négociations en quête d'un compromis budgétaire reprennent au Congrès.

Depuis plusieurs semaines, certains élus républicains, mais aussi Donald Trump lui-même à l'occasion, mettent en avant le mot de «barrière» à la frontière avec le Mexique avec l'espoir de rendre le projet plus acceptable aux yeux des démocrates et d'éviter un nouveau «shutdown».

Jeudi matin, le président américain a estimé que cela ne servait à rien.

«Appelons-les désormais des murs et arrêtons les jeux politiques!», a-t-il tweeté, comme s'il s'adressait à ses propres conseillers. «Un mur est un mur!», a-t-il ajouté. Dans une rafale de tweets, il a aussi estimé que les élus républicains perdaient leur temps à négocier : «Les démocrates ne débloqueront pas d'argent pour construire le mur dont nous avons désespérément besoin».

La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, lui a donné raison en conférence de presse: «Il n'y aura pas un sou pour le mur dans la loi» de financement qui naîtra des négociations en cours, a martelé la puissante élue, forte de sa majorité à la chambre basse.

«S'il n'y a pas de mur dedans, je ne veux même pas perdre mon temps à la lire», a rétorqué plus tard Donald Trump, dans le Bureau ovale. Interrogée sur les questions de sémantique, Nancy Pelosi a souligné qu'il existait déjà des centaines de kilomètres de «clôture» en métal à la frontière que les démocrates seraient prêts à renforcer ou réparer si besoin.

«Si le président veut appeler ça un mur, il peut dire que c'est un mur», a-t-elle ironisé, remarquant que quand Donald Trump affirmait que des centaines de kilomètres de mur avaient déjà été construits, il faisait certainement référence à ces barrières.

M. Trump a lui réaffirmé que le mur sortirait de terre «d'une façon ou d'une autre», laissant une nouvelle fois entendre qu'il pour-

rait déclarer le pays en situation «d'urgence». Cette mesure lui permettrait d'activer des pouvoirs extraordinaires afin de contourner le Congrès.

«Je pourrais le faire», a-t-il souligné devant les journalistes.

Pour sortir du «shutdown» le plus long de l'histoire américaine, Donald Trump a fini par céder face aux démocrates, Nancy Pelosi en tête, fin janvier, en acceptant le financement temporaire des services fédéraux sans que le moindre dollar ait été débloqué pour le mur.

Mais le répit prendra fin le 15 février.

D'ici là, républicains - qui contrôlent le Sénat - et démocrates du Congrès doivent trouver un compromis budgétaire de longue durée. Leurs réunions en comité ont démarré mercredi, avec des «déclarations prometteuses», a estimé Nancy Pelosi.

Nouvelle illustration du dialogue de sourds dans lequel semblent être engagés les deux dirigeants, Donald Trump a lui réaffirmé peu après depuis la Maison-Blanche: «Je ne pense pas qu'ils parviendront à un accord».

AFP

Venezuela

Les coulisses de l'implication diplomatique des Etats-Unis



«A suivre : importantes réactions d'un moment à l'autre». Juan Guaidó vient tout juste de s'autoproclamer président du Venezuela en ce 23 janvier et, déjà, le sénateur américain, Marco Rubio, laisse miroiter sur Twitter le feu vert des Etats-Unis.

Le communiqué de Donald Trump tombe rapidement: «Je reconnais officiellement le président de l'Assemblée nationale vénézuélienne, Juan Guaidó, comme président par intérim du Venezuela».

En tout, 20 minutes à peine se sont écoulées entre l'annonce de Caracas et la réponse de Washington.

Les Etats-Unis étaient donc prêts. Tout comme le Canada, le Brésil et les autres pays d'Amérique latine qui leur emboîtent le pas, renforçant l'impression d'une étroite coordination pour chasser le socialiste, Nicolas Maduro, du pouvoir.

De quoi alimenter les accusations qui fusent dans le camp Maduro contre un «coup d'Etat» fomenté par les Américains, dans un continent qui en a connu d'autres. Conscient de ce risque, Washington met en avant la «coalition» internationale bâtie pour soutenir l'opposition vénézuélienne, assurant n'avoir fait qu'accompagner cette dernière.

C'est «l'unité de l'opposition vénézuélienne» qui «a fait la différence», martèle le nouvel émissaire américain pour le Venezuela, Elliott Abrams. «Ils se sont mis ensemble, ils ont pris les décisions!»

Tout le monde s'accorde sur ce point: l'émergence du jeune Juan Guaidó, jusqu'à l'inconnu, a relancé une dynamique protestataire qui s'était essouffée en 2018. «A un moment, on a risqué» d'avoir «une communauté internationale mobilisée mais personne dans la rue pour manifester», se souvient Fernando Cutz, encore récemment chargé de l'Amérique latine à la Maison-Blanche,

désormais membre du cabinet de conseil Cohen Group.

«Déclat» le 10 janvier

Pour un diplomate canadien, «le déclat a clairement été le 10 janvier», date de l'investiture de Nicolas Maduro pour un second mandat présidentiel. «Nous avions tous dit en mai que nous ne reconnaissons pas son élection, il fallait donc passer des paroles aux actes», raconte-t-il à l'AFP sous couvert de l'anonymat.

«Sous Guaidó, l'opposition a fourni la thèse juridique permettant aux gouvernements étrangers de reconnaître un dirigeant alternatif à la fin du premier mandat de Maduro», renchérit l'expert Harold Trinkunas, de l'université de Stanford. «C'est une solution constitutionnelle», approuve-t-on au département d'Etat américain.

Dans les coulisses, les responsables américains s'activaient en fait depuis plusieurs mois.

Généralement peu intéressé par l'Amérique latine, et volontiers enclin à désengager les Etats-Unis de la scène multilatérale, le président Trump identifie très tôt Nicolas Maduro comme un de ses principaux ennemis: dès septembre 2017, il assure que toutes les options, y compris militaire, sont sur la table pour «rétablir la démocratie» au Venezuela.

Mais il laisse son vice-président, Mike Pence, monter en première ligne, épaulé par le sénateur de Floride, Marco Rubio, souvent à la manœuvre pour définir la stratégie américaine pour le Venezuela. Les deux hommes se retrouveront ainsi dans le Bureau ovale à la veille de l'autoproclamation de Juan Guaidó.

Leur action se déploie sur deux fronts. D'abord, coordonner la pression américaine avec les actes de l'opposition.

Mi-décembre 2018, Juan Guaidó vient discrètement dans la capitale américaine pour rencontrer des acteurs-clés, affirme à l'AFP Geoff Ramsey, du centre de recherche Washington Office on Latin America.

Une visite que l'administration américaine, encore aujourd'hui, refuse de confirmer. «Le département d'Etat rencontre et communique avec des interlocuteurs étrangers très divers, c'est le rôle des diplomates», se borne à dire un porte-parole.

«Ce qui se passe actuellement est le résultat d'un intense effort diplomatique» en cours «depuis plusieurs mois», «pour lequel il a souvent été préférable de ne rien révéler», explique, sous couvert de l'anonymat, un opposant vénézuélien aux Etats-Unis.

Carlos Vecchio, aujourd'hui nommé «ambassadeur» aux Etats-Unis par Juan Guaidó, a été un des interlocuteurs privilégiés des Américains. Plus difficile en revanche de parler avec les opposants restés au Venezuela.

«Il faut utiliser Signal ou WhatsApp», des applications de communication cryptées, «mais il y a toujours un risque d'être surveillé», «leur maison peut être sur écoute», rapporte Fernando Cutz.

Parallèlement, l'administration Trump s'est démenée pour ne pas apparaître seule aux manettes.

Pour Harold Trinkunas, elle a «joué un rôle important dans la coordination de la reconnaissance internationale de Guaidó». Mais cet effort remonte plus loin dans le temps, avec, pour reprendre la formule de Fernando Cutz, une «chorégraphie et une rhétorique minutieuses de la part des Etats-Unis pour ne pas devancer les événements».

«Cela a permis d'aboutir à une solution vraiment régionale», plaide cet ex-conseiller de la Maison-Blanche, mettant en avant la formation du Groupe de Lima, 14 pays américains dont le Brésil, le Canada et le Mexique, souvent sur la même longueur d'ondes que Washington sur la crise vénézuélienne.

Mais des pays qui «ne prennent pas leurs instructions auprès des Américains», assure le diplomate canadien.

L'opposition «pas au courant» que Guaidó allait s'autoproclamer président

■ L'opposition vénézuélienne n'était «pas au courant» que Juan Guaidó allait s'autoproclamer président par intérim, a affirmé jeudi l'ex-candidat à la présidentielle Henrique Capriles.

Quelques heures après la reconnaissance par le Parlement européen du jeune député comme président par intérim, Henrique Capriles, 46 ans, qui a été l'un des leaders de l'opposition ces dernières années, s'est exprimé face à quelques journalistes dont l'AFP, pour la première fois depuis le coup d'éclat de Juan Guaidó, le 23 janvier.

Question : Comment l'opposition a-t-elle préparé ce moment ?

Réponse : «Le 5 janvier, quand Guaidó a pris la tête de l'Assemblée, la position majoritaire au sein de l'opposition vénézuélienne était que Guaidó ne devait pas se déclarer comme président. Car on considérait que cela pouvait déclencher une confrontation politique.

Arrive le 23 janvier et Juan s'autoproclame (président). Nous n'étions pas au courant. Cela a surpris beaucoup de dirigeants politiques, mais je ne dis pas ça comme une critique. La veille au soir, nous avions parlé et il n'avait jamais été question d'une telle mise en scène de Juan.

Certains disent que c'était un plan, que nous avions tout préparé : ce n'est pas vrai. Car l'opposition comptait seulement sur le Brésil, les Etats-Unis et la Colombie en termes de reconnaissance de Guaidó.

Nous sommes tous surpris par l'effet domino du soutien international».

Q : Nicolas Maduro dénonce un coup d'Etat de l'opposition, orchestré en coulisses par les Etats-Unis : quelle est votre réponse ?

R : «Il joue les victimes. Il veut faire croire qu'il a été élu lors d'un vote et que Guaidó, personne ne l'a élu, qu'il s'est désigné lui-même : c'est faux.

Guaidó est un député, président de l'Assemblée nationale et a suivi notre Constitution, face à l'usurpation de Maduro.

Lors du scrutin présidentiel de mai 2018, Maduro a déclaré inaptes les principaux candidats, déclaré illégaux les principaux partis et c'est ainsi qu'il a voulu aller à l'élection. C'est trop facile!

Donc, qui a élu Maduro ? Personne, cela a été une farce, un montage. Face à cela, qu'a fait le pouvoir législatif ? Assumer sa compétence constitutionnelle».

Q : Comment se définit politiquement l'opposition face à Nicolas Maduro ?

R : «Ici il n'y a pas une opposition de droite et un gouvernement de gauche, c'est faux. Le gouvernement a toujours voulu placer la situation vénézuélienne sur ce terrain pour polariser la communauté internationale et que les socialistes ou la gauche européenne disent : «Je dois soutenir Maduro, car il représente la gauche».

C'est un mensonge.

Au Venezuela, ce ne sont pas les riches contre les pauvres, car ce pays aujourd'hui est le plus pauvre du continent américain».

Q : L'opposition a souffert de ses divisions entre radicaux et modérés. Juan Guaidó vous a-t-il permis de vous unir ?

R : «Quel est le premier objectif de l'opposition ? Elle veut un changement politique dans le pays.

Quel a été le débat au sein de l'opposition jusqu'à présent : comment parvenir au changement politique ? Comment est-il possible que le Venezuela puisse retrouver sa démocratie ? car ceci n'est pas une démocratie. Cela ressemble à un autoritarisme en chemin vers un totalitarisme.

L'autoproclamation de Guaidó et ses conséquences internationales que vous connaissez tous, cela a mis de côté toutes les divisions internes au sein de l'opposition. Si nous avions des disputes, nous les avons oubliées. Et c'est quelque chose de très positif qu'il faut reconnaître.»

Liban

Nouveau gouvernement après plus de huit mois de tractations

Le Liban s'est doté jeudi d'un nouveau gouvernement dirigé par le Premier ministre sortant Saad Hariri, au terme de plus de huit mois de tractations sur fond de divisions politiques et de craintes d'une crise économique aiguë.

Le nouveau cabinet compte 30 ministres, dont quatre femmes. Les grands partis du pays y sont représentés. Les ministères de l'Intérieur et de l'Énergie ont été confiés à des femmes, une première au Liban. Le ministre des Affaires étrangères Gebran Bassil, qui est aussi le gendre du président Michel Aoun, conserve son poste, tout comme le ministre des Finances, Ali Hassan Khalil. «Nous



sommes face à des défis économiques, financiers, sociaux et administratifs», a lancé jeudi M. Hariri en conférence de presse.

Dans un pays où l'économie est en crise, souffrant notamment des répercussions de la guerre en Syrie voisine, les autorités devront s'atteler à d'importantes réformes attendues par les investisseurs.

C'est ce qui avait été promis lors d'une conférence internationale d'aide au Liban organisée en avril par la France, baptisée CEDRE, et durant laquelle la communauté internationale s'était engagée à déboursier plusieurs milliards de dollars en prêts et dons. «Sans réformes sérieuses, il ne peut y avoir de financement», a martelé M. Hariri.

«Tourner la page»

Le président français Emmanuel Macron a salué vendredi la formation du nouveau gouvernement en rappelant que «la France s'est tenue, ces derniers mois, aux côtés du peuple libanais et de ses responsables pour réunir les conditions de cette désignation (...)».

«Le Président Emmanuel Macron réaffirme son attachement à la souveraineté, à la stabilité et à la sécurité du Liban. Il souligne l'importance de la politique de dissociation et de la lutte contre le terrorisme», ajoute-t-on dans un communiqué de l'Élysée.

A l'issue des législatives de mai 2018, les premières qu'avaient connu le pays en près d'une décennie, M. Hariri avait été rapidement reconduit à son poste et chargé de former un nouveau gouvernement.

Pays multiconfessionnel, le Liban est régi par un système politique complexe visant à garantir un équilibre fragile entre les différentes communautés religieuses et les grands partis qui les représentent.

En 2009, il avait fallu à M. Hariri cinq mois pour mettre en place un gouvernement, contre dix mois à l'ancien Premier ministre Tamam Salam (2013-2014).

Cette fois-ci les tractations ardues menées par les principaux partis sur la répartition des portefeuilles auront retardé la formation de la nouvelle équipe ministérielle.

L'ultime point de contentieux concernait la représentation au gouvernement de six députés sunnites opposés à M. Hariri (un sunnite) et alliés au Hezbollah chiite, qui réclamaient un ministère.

«C'était une période politique difficile, surtout après les élections, et nous devons tourner la page et nous mettre au travail», a souligné M. Hariri, dont le parti, le Courant du Futur, a obtenu cinq ministères.

Le Courant patriotique libre (CPL), le parti du président Aoun, et par truchement, son

grand allié, le Hezbollah, disposent d'une minorité de blocage au gouvernement.

Le CPL de M. Aoun a obtenu onze ministères. Le Hezbollah et le mouvement chiite Amal obtiennent chacun trois ministères.

Traditionnellement, les antagonismes entre partis pro et antisyriniens sont souvent à l'origine des blocages politiques au Liban. Ils ont été exacerbés depuis 2011 par le déclenchement de la guerre en Syrie.

Parmi les sujets sensibles: les liens avec le régime syrien de Bachar al-Assad, le rôle du Hezbollah et la gestion de 1,5 million de réfugiés syriens.

Poids lourd de la vie politique, le Hezbollah, mouvement soutenu par l'Iran et qui intervient dans la guerre en Syrie voisine au côté de Damas, est la seule formation libanaise à ne pas avoir abandonné son arsenal militaire à l'issue de la guerre civile (1975-1990).

«Défis nombreux, moyens limités»

Désormais, le gouvernement devra parachever sa déclaration de politique générale dans un délai constitutionnel de 30 jours.

Le gouvernement devrait aussi s'atteler à la relance économique, alors que la dette publique culmine à 141% du PIB, l'un des taux les plus élevés à l'échelle mondiale.

Le pays est habitué aux coupures d'électricité quotidiennes, aux pénuries d'eau et à une crise de gestion des déchets ménagers.

En janvier, l'agence de notation internationale Moody's avait abaissé la note souveraine du pays pour signaler un «risque de crédit très élevé». Quant au taux de croissance économique, il a oscillé en moyenne autour de 1% ces dernières années, contre plus de 9% à la veille de la guerre en Syrie.

Dans le cadre de la conférence CEDRE, la communauté internationale s'était engagée en avril à hauteur de 11,5 milliards de dollars en prêts et dons. Les montants promis sont essentiellement affectés à des projets spécifiques d'infrastructures qui doivent être entérinés par le gouvernement.

«La situation financière au Liban n'est plus supportable», avait souligné M. Hariri plus tôt dans la journée. «Les défis à venir sont nombreux, et les moyens limités».

AFP

Italie

Saisie de 2 tonnes de cocaïne

La police financière italienne a annoncé jeudi la saisie dans le port de Gênes (nord-ouest) de plus de deux tonnes de cocaïne pure d'une valeur d'environ 500 millions d'euros en provenance de Colombie et destinée à l'Espagne.

Cette saisie «représente la plus importante réalisée en Italie ces 25 dernières années», ajoute la police dans un communiqué, précisant qu'elle est le fruit d'une collaboration avec les autorités colombiennes, espagnoles et britanniques.

La drogue saisie le 23 janvier se trouvait répartie dans 60 sacs à l'intérieur d'un conteneur sur un navire parti de Colombie. Ce navire avait fait escale à Gênes et devait repartir pour Barcelone, en Espagne, où la drogue aurait été déchargée pour être vendue sur le marché européen, selon la même source.

La police financière italienne avait annoncé mercredi une autre importante saisie dans le port de Livourne, en Toscane, avec plus de 640 kg de cocaïne d'une valeur d'environ 130 millions d'euros.

H. T.

Inde

Deux pilotes tués dans l'accident d'un avion de l'armée

Un avion de chasse «Mirage 2000» de l'armée de l'Air indienne s'est écrasé vendredi peu après son décollage à Bangalore pour un vol d'essai, tuant ses deux membres d'équipage, a annoncé le ministère de la Défense.

Le pilote et le navigateur «ont subi des blessures mortelles (...) Une enquête sur les causes de l'accident a été ordonnée», affirme le ministère dans un communiqué.

Le monomoteur devait effectuer un vol d'essai après avoir été modernisé par l'entreprise publique Hindustan Aeronautics Limited (HAL).

Les deux pilotes ont réussi à s'éjecter avant l'explosion de l'appareil mais sont retombés dans le brasier sur l'aéroport de HAL à Bangalore, dans le sud du pays, ont rapporté des médias locaux. Aucune victime au sol n'est à déplorer.

Les accidents d'avion de chasse en Inde, pays lancé dans un important renouvellement de sa flotte, sont fréquents. En juillet, un pilote de MiG-21 était mort dans l'accident de son appareil dans l'Etat d'Himachal Pradesh (nord).

H. T.

Mexique

Le président Lopez Obrador menacé par un groupe criminel

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a été menacé jeudi par des membres présumés d'un groupe criminel qui exigent le retrait des militaires déployés pour combattre les vols de carburant, sous peine de s'en prendre aux forces de l'ordre et aux civils.

Cette menace intervient deux semaines après l'incendie meurtrier, dans le centre du pays, d'un oléoduc qui présentait une fuite où des habitants venaient dérober de l'essence; en pleine offensive du gouvernement mexicain contre les vols de combustible.

Un véhicule contenant une fausse bombe a été abandonné jeudi matin devant une raffinerie à Salamanca, dans l'Etat de Guanajuato (centre), selon une image diffusée par la présidence mexicaine.

Des pancartes exigeant la libération de présumés criminels arrêtés récemment dans le cadre de la stratégie nationale de

Lopez Obrador contre le vol de carburant, et demandant le retrait des soldats déployés à Guanajuato, ont été découvertes à proximité.

Elles étaient signées du chef présumé d'un groupe criminel baptisé Santa Rosa de Lima, qui menace de s'en prendre aux militaires et à des civils si ses revendications ne sont pas entendues.

«Il n'y avait aucun explosif dans le véhicule abandonné», a indiqué le porte-parole de la présidence, Jesus Ramirez. L'incident est «de toute évidence lié aux opérations contre le vol de combustible», a-t-il ajouté, en précisant qu'une enquête avait été ouverte. Il s'agit d'une «fausse alerte», a commenté M. Lopez Obrador lors de sa conférence de presse quotidienne au Palais national.

Le président mexicain, qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre, a lancé une offensive contre les vols de combustible qui

coûtent environ 3 milliards de dollars à l'entreprise publique Pemex, et génère de nombreuses violences.

Ces présumés criminels «envoient un message très direct, une menace que le gouvernement doit analyser dans toute son ampleur et réévaluer la sécurité du président», a affirmé à l'AFP l'ancien procureur anti-drogue Samuel Gonzalez.

Le président mexicain a choisi, après son arrivée au pouvoir, de dissoudre le groupe chargé de sa protection et bénéficie d'une sécurité limitée.

«Le peuple me protège», martèle ce président de gauche qui voyage sur des vols commerciaux et a décidé de vendre l'avion présidentiel. Le Mexique a enregistré en 2018 un chiffre record de violences, avec 33.341 homicides en 2018, soit le nombre le plus élevé depuis le début des statistiques en 1997.

AFP

Manifestation «La nuit des idées»

Animations musicales, expositions et rencontres thématiques

Un récital de musique classique et de compositions contemporaines a été animé jeudi soir à Alger par les étudiants de l'Institut national supérieur de musique (Insm) à la faveur de la manifestation «La nuit des idées» qui a comporté plusieurs rencontres thématiques organisées dans une dizaine d'espaces culturels de la capitale.



Initiée par l'Institut français d'Alger en partenariat avec plusieurs structures culturelles, «La nuit des idées» favorise la rencontre entre le public et les artistes, écrivains et philosophes autour du thème de cette année, «Face au présent». Cette manifestation est organisée depuis 2016.

Tenu à l'Insm, ce récital a permis au public de découvrir le talent des étudiants de l'Institut qui ont, tour à tour, exécuté plusieurs compositions universelles en présentant des duos qanoun et luth, violon et piano, saxophone et piano, flûte et piano en plus d'un solo au marimba.

L'Institut a également présenté le travail de sa chorale ainsi que quelques formations de musiciens, devant un public venu nombreux malgré la capacité d'accueil réduite de la salle

de l'Insm.

Cette 4^{ème} édition algéroise de «La nuit des idées» a également vu la tenue de rencontres avec des écrivains à l'instar de Ameziane Ferhani qui a animé une rencontre sur le thème «Se souvenir pour écrire, écrire pour se souvenir» à la librairie Chihab, et de Amin Zaoui qui est revenu sur l'ensemble de son oeuvre à la librairie du Tiers Monde et rencontré ses fidèles lecteurs.

Dans le même cadre, une rencontre sur l'architecture intitulée «La baie d'Alger face au présent» a été animée à l'espace d'art contemporain Espace par les architectes Halim Faïdi, Nacym Baghli, Larbi Marhoume, Akli Amrouche, Amine Benaïssa et Nadir Djermoune.

Pour sa part, l'école d'arts Artissimo a abrité une conféren-

ce sur l'entrepreneuriat dans le domaine de la culture alors que le siège de l'association Sos Bab El Oued accueillait un spectacle de slam.

Autre espace de créations artistiques et d'exposition associé à la manifestation, «Les ateliers sauvages» ont abrité l'exposition «Ateliers sauvages 1,2,3», une rétrospective des trois années d'activité de cet espace où s'est également déroulée une table ronde sur l'art contemporain.

La Cinémathèque algérienne a, elle aussi, ouvert ses portes à «La nuit des idées» avec une projection du long métrage documentaire *Demain* coréalisé par les Français Cyril Dion et Mélanie Laurent.

L'Institut français d'Alger a, quant à lui, abrité une série de conférences sur le thème «Je

prends en main mon présent pour un meilleur avenir», des animations pour enfants ainsi qu'un concert de flamenco et une exposition des oeuvres d'étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger.

Coordonnées à travers le monde par le réseau des Instituts français, «La nuit des idées» s'est tenue cette année simultanément dans une soixantaine de pays pour proposer au public de rencontrer des artistes, chercheurs, philosophes et créateurs.

Outre l'Algérie, la France, l'Espagne, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Argentine, le Brésil, les Etats-Unis, la Corée du Sud, l'Inde ou encore l'Australie, ont organisé au même moment «La nuit des idées» dans sa 4^{ème} édition.

K. B.

Festival du Samaâ soufi Talaâ El Badr Alaina magistralement interprétée

Les chanteurs algériens Abdeljalil Akhrouf, le Tunisien Youssef Sefraoui, le Marocain Mohamed Zemrani et le Syrien Ahmed Slimane Medghemch, ont conjugué leurs talents en interprétant, d'une même voix magistrale, l'inaltérable *Talaâ El Badr Alaina*, à Sétif, lors de la cérémonie de clôture de la 7^{ème} édition du Festival international de Samaâ soufi.

Les organisateurs de cet événement culturel, tenu mercredi soir, durant quatre jours à la Maison de la culture Houari Boumediene, ont délibérément choisi de programmer cette chanson à la fin de la soirée, enchantant le public, composé principalement de familles, qui ont vécu des moments agréables et intenses en totale communion avec les quatre chanteurs.

Cette performance artistique réalisée avec brio par le quatuor arabe a mis davantage en exergue l'ambiance spirituelle particulière conférée par ce festival à la ville de Sétif et ravi les férus de ce genre musical pendant quatre jours.

Cette dernière soirée à laquelle ont assisté les autorités locales de Sétif, notamment le secrétaire général de la wilaya, Lounès Bouzegza et de nombreux artistes locaux, a été entamée par la prestation de la troupe Rihane, dont les membres ont régala le public avec leurs voix claires et douces, en enchaînant des chansons telles que *Allah Allah Moulana* et *Taâfou Ya Khaliki Alaina*.

Quant au maestro syrien, Ahmed Slimane Medghemch, et le rossignol constantinois, Abdeljalil Akhrouf, ils ont interprété, en solo, un bouquet de madaïh que le public a accueilli avec ferveur, à l'instar de *Sobhane men Souar Hossnek* et *Allahoum Salli Ala El Mostafa Habibana Mohamed Alaïhi Salam*.

Au terme de la cérémonie de clôture de la manifestation, Driss Boudiba, commissaire du festival, a estimé, dans une déclaration à l'APS, que «cette édition a réussi à créer une ambiance interactive entre les participants et une consonance artistique et spirituelle donnant lieu à de magnifiques séquences musicales».

Il a ajouté que «l'expérience a été couronnée de succès au niveau organisationnel et technique en mettant en exergue le talent de 12 troupes de haut niveau venues de cinq pays, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Syrie et le Sénégal».

A noter que cette édition a aussi comporté plusieurs conférences animées par l'écrivain Nabil Ghendoussi, en plus des interventions du Dr Yassine Benabid de l'Université de Sétif sur «Le rôle de la prospective dans le traitement du soufisme musulman» et du Dr Sofiane Zedadka sur «Le samaâ dans le monde du soufisme», notamment.

Le hall de la Maison de la culture Houari Boumediene a également abrité, au cours de cet événement culturel, une exposition des arts islamiques sous la direction de l'artiste Abdelhafid Kadiri, avec la participation des artistes Abdelouhab Khenef de Sétif et Mohamed Kerour de Sidi Bel Abbès.

H. F.

Ouargla

Le soufisme a été une soupape de sécurité pour la nation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué, jeudi dans la wilaya de Ouargla, que le soufisme a été de tout temps «une soupape de sécurité pour la nation contre les phénomènes d'extrémisme, de violence et de terrorisme». S'exprimant en ouverture d'un séminaire international sur «Le soufisme et son rôle dans la préservation du référentiel religieux et de l'identité nationale», le ministre a affirmé que «le soufisme a de tout temps constitué une soupape de sécurité pour la nation contre les phénomènes d'extrémisme, de violence et de terrorisme, car inspiré dans son essence de la sunna et de l'esprit de collégialité».

Mettant l'accent sur les vertus, l'amour du prochain, et l'extirpation de la haine de la société humaine, M.Mohamed Aïssa a souligné que le soufisme est aussi la quête de la sincérité, de la fidélité et du dévoue-

ment, ajoutant que le soufisme est une passerelle entre les nations, au-delà de la diversité des dogmes, des rites, de l'appartenance sociale et nationale, et s'ouvre à l'humanité entière, conformément à l'esprit du Saint Coran».

«Le soufisme assume un rôle dans la préservation du référentiel religieux puisé du Coran et de la sunna», a poursuivi M. Aïssa avant de souligner la nécessité de faire face aux dangers que menacent l'Islam, les nations et les valeurs morales, en s'inspirant des enseignements des savants et des aïeux.

Les participants à ce séminaire, organisé par la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Ouargla, en coordination avec des chouchoukh, imams et enseignants de différentes régions du pays et de pays étrangers, traiteront de thèmes afférents au «Soufisme en Algérie

et son rôle face au colonialisme et dans la préservation de l'identité nationale» et à «La dimension africaine des confréries soufies et leur rôle dans la diffusion de l'Islam en Afrique».

Les participants aborderont aussi des thèmes liés au «Soufisme et la préservation du référentiel religieux» et à «L'impact du soufisme dans la stabilité et la diffusion des valeurs nobles au sein de la société». Les travaux du séminaire, qui s'étaleront sur trois jours dans la commune de Blidet Amor, daïra de Temacine, permettront aussi de braquer les lumières sur le volet éducatif assumé par les confréries soufies en Algérie et la contribution de leurs savants à la diffusion des valeurs sublimes de l'Islam, basées sur l'amour du prochain, la tolérance et la coexistence, selon les organisateurs.

R. F.

«La situation la plus insupportable n'est pas le malheur subi, c'est le malheur imaginé.»
Françoise Giroud



«C'est un malheur de ne pouvoir supporter le malheur.»

Page animée par Tinhinan

ACTU-FEMMES

CE GROS DÉSAVEU POUR LAETICIA HALLYDAY

Depuis la mort de son époux, Johnny Hallyday, le 5 décembre 2017, Laetitia essaie de faire au mieux pour protéger le patrimoine du Taulier. Mais l'année 2019 commence par une bataille perdue.

Mauvaise nouvelle pour le clan Hallyday. Il y a encore une semaine, Sebastien Farran, manager de Johnny Hallyday, clamait son désaccord. «Nous ne cautionnons pas ce spectacle. Et pour cause, nous ne connaissons toujours pas son contenu. La production n'est jamais entrée en contact avec nous». Laetitia Hallyday voulait même entamer une procédure en justice. Mais ça ne suffira pas à bloquer le projet. Car le spectacle *L'idole des jeunes*, consacré à la carrière de Johnny, aura bien lieu dès décembre 2019 au Casino de Paris. L'opposition de Sebastien Farran n'aura donc pas suffi !

Dans un communiqué, David Michel, responsable de la société de production, Fenix Corp, et son avocat Me Bizien expliquent leur vision du show. «Le spectacle *L'idole des jeunes* n'est aucunement attentatoire au droit de l'image de l'artiste Johnny Hallyday puisqu'il sera représenté en direct, sans enregistrement». Ils poursuivent : «Aucune atteinte n'est également portée au droit moral de l'artiste puisque le spectacle respecte son nom, sa qualité et l'interprétation de ses oeuvres musicales qui ne seront ni adaptées ni arrangées. L'esprit et/ou la destination desdites oeuvres musicales ne sera donc pas altérée».

Résultat immédiat ? Les billets sont déjà en vente sur le site de la salle parisienne. Le spectacle promet «une célébration de la carrière hors normes de l'artiste». *L'idole des jeunes* permettra ainsi de réentendre près de 27 tubes du Taulier grâce à «5 chanteurs et 2 chanteuses», mais aussi avec «des musiciens et des danseurs» pour célébrer la légende Hallyday. Le tout sera évidemment en live ! Malgré le désaccord probant de Laetitia Hallyday, le spectacle aura donc lieu. La première représentation est même déjà programmée pour le 18 décembre prochain. Une date qui résonnera dans le coeur des fans, tout juste deux ans après la disparition de la star du rock.



DÉTOX

Des conseils alimentaires boosteurs d'énergie

Purifier son organisme de l'entrée au dessert, c'est le défi relevé par le chef Gilles Le Gallès avec les conseils nutritionnels de Brigitte Mercier-Fichaux. Sa recette : des ingrédients locaux et sélectionnés avec soin pour faire le plein de nutriments et favoriser la vitalité.

DÉTOX : UN PETIT DÉJEUNER DIGESTE ET RICHE EN PROTÉINES

Pour enclencher l'élimination des toxines au niveau du foie, versez le jus d'un demi-citron dans de l'eau chaude et buvez au réveil. Accompagnez-le d'une tartine de pain complet recouvert d'un peu de miel et faites suivre d'une demi-heure de marche. Pensez à respirer à fond : les poumons aussi éliminent les toxines. Au retour, il est temps de prendre le petit déjeuner. L'accent est mis sur les protéines qui éviteront les petits creux : œuf à la coque, fromages de chèvre ou de brebis... «Le blé pose parfois des problèmes de digestion», rappelle Brigitte Mercier-Fichaux. «Il ne faut pas hésiter à privilégier d'autres céréales comme le sarrasin... Quant aux produits laitiers, ceux de chèvre ou de brebis renferment des protéines plus digestes et moins allergisantes. Le lait ribot, naturellement fermenté, est intéressant aussi, car il ne contient presque plus de lactose, pas toujours bien toléré.» Un thé vert, du pain complet bio ou un blini de sarrasin, une salade de fruits frais et une compote de pommes et de pruneaux apportent les vitamines, sucres et fibres. Résultat : on arrive au déjeuner sans avoir eu faim et en pleine forme !

AU DÉJEUNER, ON FAIT LA PART BELLE AUX CRUDITÉS

«Pour que l'organisme mette en place les processus de détoxification, il lui faut énormément de vitamines B, de minéraux et de nombreuses enzymes qui sont les catalyseurs indispensables à toute réaction biochimique, souligne la diététicienne. Donc des aliments crus car, de cette façon, il n'y a aucune perte vitaminique, minérale ou enzymatique. Le fonctionnement du foie est amélioré.» En pratique, on se prépare une belle assiette de crudités, en privilégiant les légumes qui stimulent les fonctions hépatiques : betterave rouge, navet, radis noir, fenouil, cresson, pissenlit... Le plat est composé de 150 g de viande blanche, de volaille ou de poisson, accompagné de féculents (lentilles, haricots secs, petit épeautre, quinoa, sarrasin...) et d'autant de légumes verts.

Côté boisson, de l'eau ou du thé vert, nature ou parfumé au jasmin ou au gingembre.

GOÛTER : PLACE À UNE PETITE NOTE SUCRÉE !

Un fruit frais ou une compote, une tranche de pain d'épice, du thé... «Prendre le dessert du déjeuner à l'heure du goûter présente plusieurs avantages», explique la diététicienne. «En plus du petit plaisir sucré, cela permet de tenir tranquillement jusqu'au dîner. Et il n'y a pas d'apports de sucres supplémentaires au déjeuner.»

La charge glycémique de ce dernier reste donc basse, évitant le stockage. Enfin, cer-



tains digèrent mal le fruit pris en fin de repas. Le manger quelques heures plus tard évite ces troubles. «Vous avez du mal à vous passer d'une note sucrée à la fin du repas ? Tenez-vous à ce rythme pendant quatre jours. Ensuite, adoptez une compote de pommes sans sucre au dessert.»

UN DÎNER LÉGER ET RICHE EN MINÉRAUX

«Le soir, une fois que le foie a terminé son

travail de digestion, il entame sa détox. D'où l'intérêt de dîner très légèrement et de consommer des légumes riches en phytonutriments, qui favorisent ce processus». La cure fait de la «soupe crue» son rituel. Des légumes crus mixés avec un bouillon parfumé, agrémentés de protéines (crevettes, dés de poisson...). Résultat riche en goût et très rassasiant. Le plat est végétarien, suivi de fruits cuits. «Ils pochent dans un sirop léger à base de sucre complet riche en minéraux.»



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue 1 (18e j/mise à jour)

Le NAHD accroché par le DRBT, Lacet se plaint de la fatigue



Le NA Hussein-Dey a été accroché par le DRB Tadjenanet sur le score de 0 à 0, pour le compte de la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jeudi au stade 20-Août (Alger).

Le NAHD qui se hisse à la 5e place avec 27 pts, en compagnie de l'ES Sétif et le Paradou AC, a raté l'occasion de monter sur le podium de la Ligue 1, alors que le

DRBT a réussi à glaner un point en dehors de ses bases, mais reste toujours scotché à la 15e place avec 18 points et un match en moins contre le CRB.

Il faut dire qu'il n'y avait rien à voir dans ce match qui n'a pas été à la hauteur de l'enjeu, sachant que les Sang et Or disputent normalement le podium alors que le DRBT joue sa survie en L1 et a un besoin présent de points. Le Nasria a joué cette rencontre

avec un effectif tout à fait remanié, notamment avec l'incorporation d'un autre jeune, à savoir, Belaïd, qui s'ajoute à Tougaï qui joue son quatrième match avec l'équipe première, alors que le staff technique avait fait confiance pour la première fois au Camerounais, Ntanko, qui avait été enrôlé au mercato hivernal et qui n'a pas trop convaincu pour son premier match. Déçu par ce résultat, le coach du Nasria, Mohamed Lacet a paru contrarié par le fait que son équipe aligne les matchs ces derniers jours. «C'est un calendrier démentiel, nous ne pouvons pas continuer à ce rythme. Figurez-vous qu'on a joué 27 matchs jusqu'à maintenant ce qui n'est pas rien. Je souhaite vraiment que la LFP soit attentive à notre situation et allège un peu notre calendrier», dira le coach des Sang et Or qui avouera que son équipe a perdu sa «grinta» lors de ce match face au DRBT, niant le fait que ses joueurs pensaient plutôt au prochain match de Coupe de la CAF face au Petro Atlético de Luanda qui se jouera dimanche prochain. Pour ce qui est de cette rencontre, il avouera qu'il s'agira d'un match de tout autre calibre et qui sera bien préparé pour le groupe afin de réussir un excellent résultat et débiter en force.

Imad M.

CHAN-2020

L'Algérie affrontera le Maroc aux qualifications

■ La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, sera opposée à son homologue marocaine, aux qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 prévu en Ethiopie, selon le tirage au sort effectué ce mercredi au siège de la CAF au Caire (Egypte). Le match aller se jouera à Blida, alors que la seconde manche se déroulera au Maroc. L'autre match de la Zone nord mettra aux prises la Tunisie à la Libye. Les deux vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront pour la phase finale du tournoi.

La CAF n'a pas communiqué les dates des rencontres. L'équipe nationale A' avait échoué à se qualifier pour la précédente édition du CHAN-2018 disputée au Maroc, en se faisant éliminer face à la Libye (aller : 1-2 à Constantine, retour : 1-1 à Sfax). L'équipe nationale A', renforcée par deux joueurs évoluant à l'étranger (Bounedjah, Belaïli), avait disputé le 27 décembre dernier son premier match, en amical, sous la conduite du sélectionneur Djamel Belmadi, à Doha face au Qatar (victoire : 1-0).

OG Nice

Le FC Séville lorgne Youcef Atal

■ Selon la radio sportive andalouse ElDesmarque, Youcef Atal serait une des priorités du FC Séville pour le prochain mercato d'été. L'arrière droit de l'OGN Nice engagé avec le club jusqu'en 2023 serait la priorité de l'entraîneur du FC Séville, Joaquín Caparrós qui aurait coché son nom en rouge dans sa liste pour se renforcer. Le média espagnol indique que deux autres clubs de liga sont intéressés le Betis et l'Atlético Madrid. Nul doute qu'Atal sera courtisé lors du prochain ses performances combinées à la manne financière de certains club européens devraient lui faire quitter le ciel azuréen.

Betis Séville

Boudebouz s'engage en faveur du Celta Vigo

■ C'était dans l'air depuis quelques heures et c'est désormais officiel, Ryad Boudebouz va rester en Espagne et s'engage en faveur du Celta Vigo. L'ancien joueur du Bétis Séville qui était pourtant proche de Toulouse a finalement rejoint le Celta Vigo. Le joueur passé par plusieurs clubs français a été prêté pour 6 mois plus une option d'achat en cas de bonnes performances avec son nouveau club. Boudebouz va rejoindre donc sa nouvelle équipe dans laquelle il va épauler l'ancien joueur de Ligue 1 et international Marocain Sofiane Boufal.

Equipe nationale

La FAF renouvelle son contrat avec Adidas pour 4 ans

■ La Fédération algérienne de football (FAF) a renouvelé son contrat avec l'équipementier Adidas pour les 4 années à venir avec de «meilleures conditions financières», a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale. La signature du contrat s'est effectuée à Paris en présence du président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, au siège de la marque aux 3 bandes dans le salon Zinedine-Zidane. Selon la même source, le nouveau contrat est «supérieur au précédent» et équipera toutes les sélections nationales, masculines et féminines, de toutes les catégories. La FAF avait lancé un appel à candidatures national et international le 28 mai dernier pour le choix d'un équipementier spor-

tif pour ses sélections nationales de football (masculines et féminines). La Fédération algérienne de football était liée depuis janvier 2015 par un contrat «longue durée» avec Adidas. Avant ce contrat, les Verts étaient équipés par les Allemands de Puma, notamment lors des Coupes du monde 2010 en Afrique du Sud et 2014 au Brésil. Des sources proches de la FAF avaient pourtant affirmé que celle-ci pensait sérieusement à ne pas reconduire le contrat avec cet équipementier car les responsables de cette structure n'étaient pas satisfaits de la qualité de l'équipement que l'EN Arborait durant les matchs officiels.

R. S.

Cross scolaire

La sélection fin prête pour le championnat maghrébin de Sakiet Sidi-Youcef

■ La sélection algérienne scolaire de cross, minimes-cadets, a clôturé son stage de préparation à Souk Ahras, en prévision du championnat maghrébin prévu samedi prochain à Sakiet Sidi Youcef (Tunisie), a-t-on appris auprès de la direction technique nationale de la Fédération algérienne du sport scolaire.

Les athlètes algériens ont entamé samedi dernier ce stage de préparation en prévision du rendez-vous de Sakiet Sidi-Youcef que la sélection algérienne a ralliée ce jeudi par voie terrestre. L'objectif de l'équipe algérienne dans cette compétition, est d'occuper le haut du podium aussi

bien en Individuels que par Equipes, comme l'a souligné le directeur technique, chargé des épreuves individuelles, Rachid Hafsaoui. La sélection algérienne est composée de 24 coureurs : 12 minimes (6 garçons et 6 filles) et 12 cadets (6 garçons et 6 filles).

Les athlètes sont coachés par quatre entraîneurs : Radhi Blalit (Minimes), Soraya Djouid (Minimes filles), Moulay Bacha (Cadettes) et Abdelkrim Belbachir (Cadets). Cette compétition maghrébine, organisée chaque année en commémoration des bombardements meurtriers perpétrés en 1958 par

les forces coloniales, réunit les athlètes minimes et cadets de Tunisie, d'Algérie, du Maroc et de Libye.

Les représentants algériens dans cette compétition ont été sélectionnés sur la base des performances réalisées lors du championnat national de cross scolaire, organisé à Chlef le 22 décembre dernier. L'équipe algérienne avait également effectué un stage du 22 au 25 décembre dernier, au Lycée Ardjoun Maamar, à Chlef où a eu lieu, rappelle-t-on, le championnat d'Afrique de cross (Juniors/seniors) en mars 2018.

Coupe arabes des clubs

Le MC Alger et Al Merreikh se neutralisent

■ Le MC Alger et la formation soudanaise d'Al Merreikh se sont neutralisés (0-0), en quart de finale aller de la Coupe arabe des clubs de football, disputé jeudi soir au stade 5 juillet (Alger). Le match retour se jouera le 16 février prochain à Oumdurman (Soudan). Le vainqueur de cette double confrontation affrontera en demi-finale, le vainqueur de l'autre quart de finale entre les Tunisiens de l'ES Sahel et les Marocains de Raja Casablanca. Au match aller disputé à Rabat le week-end dernier, le représentant tunisien s'est imposé sur le score de 2 à 0.

CAN 2019

Vers l'utilisation du VAR dès les 8^{es} de finale

■ L'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) pourrait être introduite pendant la phase finale de la Coupe d'Afrique 2019 de football (CAN-2019), prévue en Egypte en juin prochain, et cela dès les huitièmes de finale, a révélé le président de la commission des arbitres relevant de la Fédération égyptienne de football, Issam Abdelfattah. «La VAR sera adoptée lors de la grande messe du football africain en Egypte et cela pour la première fois dans une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, au vu de l'évolution des choses à la Confédération africaine de football», a déclaré Abdelfattah, précisant que son «implémentation est prévue dès les 8es de finale».

L'Egypte qui s'est vue attribuer l'organisation de la CAN-2019, en remplacement du Cameroun en raison des retards dans les travaux de préparation, abritera le rendez-vous du 21 juin au 19 juillet en Egypte. La compétition se jouera pour la première fois avec 24 sélections: six groupes de quatre équipes et l'Algérie en fait parti.

Election présidentielle

172 prétendants ont retiré les formulaires de souscription

Cent soixante-douze postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, dont 14 chefs de partis politiques, ont procédé au retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles, a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué rendu public mercredi. Selon le ministère de l'Intérieur, 172 lettres d'intention de candidature ont été déposées au ministère, dont 14 émanant de présidents de partis politiques et 158 de prétendants indépendants, ajoutant que «les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur». «Les opérations se poursuivent au fur et à mesure que les demandes soient formulées», a précisé la même source relevant que l'«opération se déroule dans de bonnes conditions». Les présidents de partis politiques qui ont postulé à la candidature à l'élection de la présidence de la République sont Belaïd Abdelaziz, du Front El-Moustakbel, Adoul Mahfoudh, du Parti de la victoire nationale (PVN), Ali Benflis, du parti Talaie El Hourriyet, Ahmed Gouraya, du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ali Zeghdoud, du Rassemblement algérien (RA) et Guerras Fethi, du Mouvement démocratique et social (MDS). Il s'agit également de Ali Faouzi Rebaïne, du parti Ahd 54, Omar Bouacha du Mouvement El Infitah, Mohamed Hadeif, du Mouvement national de l'espérance (MNE), Abdelkader Bengrina, du Mouvement El Binaâ, Salim Khalfa, du Parti de la jeunesse démocratique (PJD), Aissa Belhadi, du Front de la bonne gouvernance (FBG), Abderazzak Makri, du Mouvement de la société de la paix (MSP) et la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune. Le Conseil constitutionnel avait rappelé que le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection de président de la République est fixé au 3 mars 2019 à minuit.

R. N.

M'sila

Arrivée des premières doses de vaccin contre la peste des petits ruminants

Un premier lot de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR), composé de 250 000 doses, a été réceptionné vendredi par les services agricoles de la wilaya de M'sila, a-t-on appris du directeur local de ces services, Maâmar Harizi. Le responsable a fait état de l'installation de deux comités de wilaya et local, regroupant des cadres des services agricoles, des représentants des collectivités locales et des vétérinaires, chargés de suivre sur le terrain la campagne de vaccination de 250 000 bêtes contre le PPR, dont le lancement interviendra «dans les meilleurs délais». Il a ajouté que 150 vétérinaires privés supervisés par 25 autres vétérinaires des services agricoles seront mobilisés pour mener cette opération et «assurer organisation et efficacité». M. Harizi a indiqué que d'autres lots de vaccins seront attribués à la wilaya de M'sila «ans les prochains jours», soulignant que la capitale du Hodna recense 2 millions de bêtes entre ovins, bovins et caprins. Pour rappel, plusieurs foyers de la peste des petits ruminants ont été détectés dans la wilaya de M'sila récemment, en parallèle à un manque enregistré dans le vaccin PPR, ce qui a provoqué une contestation parmi les 8 000 éleveurs que compte cette wilaya.

H. K.



Méditerranée

Une moyenne de six migrants décédés par jour



Un total de 2 275 migrants et réfugiés sont morts ou portés disparus en tentant de traverser la Méditerranée en 2018, soit six vies humaines perdues en moyenne chaque jour, a déploré le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) dans un rapport.

Si le nombre des arrivées est celui le plus faible en cinq ans, les réfugiés et les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe par la mer Méditerranée ont perdu la vie à un rythme alarmant en 2018, regrette l'agence onusienne dans son rapport intitulé *Voyages du désespoir*.

Sur les itinéraires reliant la Libye à l'Europe, une personne est décédée en mer sur 14 arrivants en Europe, soit une forte hausse par rapport au

taux de l'année 2017. Des milliers d'autres ont été renvoyés en Libye, où elles vivent dans des centres de détention.

Dans le même temps, l'agence onusienne note qu'une réduction des opérations de recherche et de sauvetage continue de faire de cette traversée maritime la plus meurtrière au monde.

Or «sauver des vies humaines en mer n'est ni un choix ni une question de politique, mais bien une obligation séculaire», a estimé Filippo Grandi, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Le rapport révèle également des changements importants intervenus dans les itinéraires empruntés par les réfugiés et les migrants. Pour la première fois, ces dernières

années, l'Espagne est devenue le principal point d'entrée en Europe avec environ 8 000 arrivées par voie terrestre (à travers les enclaves de Ceuta et Melilla) et 54 800 autres personnes ont traversé avec succès la dangereuse Méditerranée occidentale.

Par conséquent, le nombre de morts en Méditerranée occidentale a presque quadruplé, passant de 202 en 2017 à 777. Environ 23 400 réfugiés et migrants sont arrivés en Italie en 2018, soit cinq fois moins que l'année précédente. La Grèce a reçu un nombre similaire d'arrivées par la mer, environ 32 500 personnes, contre 30 000 en 2017, mais le nombre de personnes arrivant par sa frontière terrestre avec la Turquie a presque triplé.

Reda A.

ACTU...

Lutte contre la criminalité

Deux armes et du kif saisis à Adrar

Deux fusils semi-automatiques, des munitions et une centaine de kg de kif traité ont été saisis, mercredi à Adrar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services des Douanes, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes, a saisi, le 30 janvier 2019 à Adrar (3^{ème} RM), deux fusils semi-automatiques de type Simonov, 272 balles de différents calibres, ainsi que 100,8 kg de kif traité», précise la même source.

Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé à Ain Defla et Tipasa (1^{ère} RM), deux narcotrafiquants en possession de 54 kg de kif traité», tandis que «3 152 unités de différentes boissons ont été saisies à Béchar (3^{ème} RM) et El Oued (4^{ème} RM)».

Reda A.

Skikda

Un terroriste arrêté et un autre s'est rendu

Un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté le 31 janvier 2019 à Skikda/5^{ème} RM, le terroriste Litim Adel, alias Abdelfattah, tandis qu'un autre terroriste, Mellouk M'barek dit Abou Mohamed, s'est rendu, dans la même journée, aux autorités militaires à Adrar/3^{ème} RM, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en poursuite des résultats positifs concrétisés sur le terrain, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté le 31 janvier 2019 à Skikda/5^{ème} RM, le terroriste Litim Adel, alias Abdelfattah qui avait rallié les groupes terroristes en 2014», précise la même source.

Le communiqué du MDN ajoute «qu'un autre terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Adrar/3^{ème} RM. Il s'agit de Mellouk M'barek dit Abou Mohamed qui était en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil à lunette, quatre chargeurs et une quantité de munitions de différents calibres».

S'agissant de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a intercepté, à Djanet /4^{ème} RM quatre orpailleurs et saisi quatre véhicules tout-terrain, six détecteurs de métaux, cinq groupes électrogènes et six téléphones portables, tandis que deux véhicules ont été saisis et des tentatives de contrebande de 8 272 litres de carburant ont été déjouées à Souk Ahras, Tebessa et El Taref/5^{ème} RM».

H. F.

Ancien correspondant du *Monde* à Alger

Décès du journaliste Paul Balta

L'ancien correspondant du journal *Le Monde* à Alger, Paul Balta, est décédé dimanche dernier à Paris à l'âge de 89 ans, a appris, mercredi l'APS, auprès de sa famille.

Né en 1929 à Alexandrie, il aurait bouclé ses 90 ans le 24 mars prochain. Selon ses proches, Paul Balta sera enterré mardi prochain au cimetière d'Ivry-sur-Seine (près de Paris) au cours d'une cérémonie familiale.

Il a été, de 1970 à 1985, le spécialiste du Proche-Orient et du Maghreb du quotidien *Le Monde*, et particulièrement de l'Algérie au temps du président Houari Boumediène.

Il a écrit, avec Mireille Duteil et Claudine Rulleau, *L'Algérie des Algériens : vingt ans après* (Editions ouvrières, 1981).

Paul Balta, que le président Boumediène

lui disait qu'il avait du sang arabe, a été également avec Claudine Rulleau l'auteur de plusieurs ouvrages concernant l'Algérie, dont *La Stratégie de Boumediène : textes* (La Bibliothèque arabe, 1978) et *Le Grand Maghreb : des indépendances à l'an 2000*, (La Découverte, 1990).

Ce grand ami de l'Algérie que le président Boumediène avait reçu, en sa qualité de correspondant du *Monde*, pour 50 heures d'entretiens de 1973 à 1978, selon ses propos, a été d'abord journaliste à l'agence Associated Press puis à *Paris-Presse l'Intransigeant*. Il avait rejoint le journal *Le Monde* en 1970. Il a également couvert les grands événements du Moyen-Orient dont le conflit israélo-palestinien, les guerres du Kurdistan, la révolution iranienne et la première guerre du Golfe

(1980-1988).

Il a collaboré avec des revues et journaux comme le *Middle East Journal* (Washington), *El Pais* (Madrid) et *Le Libéral* (Casablanca) de 1990 à 1995.

Il a été, de 1988 à 1994, directeur du Centre d'études de l'Orient contemporain à l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, avant de devenir membre du Conseil d'administration de la Fondation René-Seydoux pour le monde méditerranéen, du groupe Observatoire Méditerranée et Moyen-Orient de la Fondation pour les études de défense (Paris), de la Section Méditerranée du Conseil économique et social de Paca (Marseille) et du Comité international du Forum civil Euromed (Barcelone), entre autres.

T. K.